



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent des ressources naturelles**

---

RNNR • NUMÉRO 019 • 2<sup>e</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

**TÉMOIGNAGES**

**Le mardi 25 mars 2014**

**Président**

**M. Leon Benoit**



## Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 25 mars 2014

•(0845)

[Traduction]

**Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)):** Bonjour à vous tous.

Avant de nous attaquer au sujet dont le comité doit discuter aujourd'hui, nous devons nous occuper de quelques petites affaires. Étant donné que Peter Julian n'est plus membre du comité, nous avons une nouvelle porte-parole du Nouveau Parti démocratique, Chris Charlton, mais elle est absente. Nous allons donc très rapidement régler la question de l'élection d'un nouveau vice-président parmi les représentants de l'opposition officielle.

Madame Moore, vous avez une candidature à proposer.

[Français]

**Mme Christine Moore (Abitibi—Témiscamingue, NPD):** J'aimerais proposer Mme Chris Charlton comme vice-présidente.

[Traduction]

**Le président:** Merci.

Vous avez entendu la personne proposée. Êtes-vous d'accord pour que Chris Charlton soit la nouvelle vice-présidente représentant l'opposition officielle au comité?

(La motion est adoptée.)

**Le président:** Vous pouvez en informer Mme Charlton. Nous la verrons la semaine prochaine, j'en suis sûr.

Oui, monsieur Calkins.

**M. Blaine Calkins (Wetaskiwin, PCC):** Je n'ai aucun problème avec la nomination de Mme Charlton comme vice-présidente du comité. Tout ce que je souhaite demander au greffier par votre intermédiaire, c'est si les documents pertinents ont été déposés à la Chambre des communes pour que Mme Charlton soit officiellement membre du comité.

**Le greffier du comité (M. Rémi Bourgault):** Cela s'est fait hier après-midi.

**Le président:** Tout est conforme, et c'est réglé.

Passons aux travaux du comité. Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude des avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière du secteur de l'énergie.

Nous accueillons aujourd'hui, d'Analytica Advisors Inc., Céline Bak, présidente et cofondatrice de la Coalition canadienne des technologies propres. Bienvenue à vous, qui n'en êtes pas à votre première comparaison devant le comité.

Nous recevons le maire de la ville de Saint John, Mel Norton. Bienvenue, monsieur. Nous sommes ravis de votre présence.

Nous avons aussi William Teed, président du conseil d'administration d'Entreprise Saint John. Bienvenue.

Merci à vous tous de votre présence.

Par vidéoconférence, nous entendons Anthony Patterson, président-directeur général de Virtual Marine Technology Inc., à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador. Bienvenue, monsieur, et merci de vous joindre à nous par vidéoconférence.

De Fredericton, au Nouveau-Brunswick, nous avons aussi par vidéoconférence Barbara Pike, première dirigeante de Maritimes Energy Association. Bienvenue à vous, et merci de votre participation, madame Pike.

Ce sont donc nos témoins pour aujourd'hui. L'ordre des exposés sera le même que dans l'ordre du jour. Nous commençons donc par Céline Bak, présidente d'Analytica Advisors Inc., qui a sept minutes.

Nous vous écoutons.

Quand tous les exposés auront été faits, nous passerons aux questions et aux commentaires des membres du comité.

[Français]

**Mme Céline Bak (présidente, cofondatrice, Coalition canadienne des technologies propres, Analytica Advisors Inc.):** Bonjour, mesdames et messieurs.

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître devant le Comité permanent des ressources naturelles pour parler de l'importante question des avantages engendrés dans l'ensemble du Canada par le développement de l'industrie pétrolière et gazière du secteur énergétique de l'économie canadienne.

Nous avons distribué une présentation en français et en anglais. À la page 2, nous présentons un résumé de l'exportation non fondée sur les ressources, par rapport à l'exportation fondée sur les ressources, ainsi que la balance commerciale actuelle du Canada, ce qui met en contexte l'importance du développement de notre capacité d'exportation, tant dans le secteur des ressources que dans celui des autres produits.

À la page 3, vous constaterez que nous présentons un cadre qui décrit les divers rôles des intervenants de cette industrie, qu'il s'agisse de propriétaires d'actifs, d'intégrateurs de systèmes ou de développeurs de solutions. Aujourd'hui, je vais me concentrer sur les développeurs de solutions, mais je parlerai aussi du rôle manifestement très important des intégrateurs de systèmes et des propriétaires d'actifs au sein de l'industrie.

Je souligne que le comité pourrait envisager de se pencher sur d'autres rôles importants, au fil de ses travaux. Ils se trouvent à la page 4. Vous verrez qu'en plus des trois grands rôles, divers bailleurs de fonds jouent d'importants rôles, dont le secteur public. Vous en connaissez bien certains organismes, par exemple Technologies du développement durable Canada et la Climate Change and Emissions Management Corporation de l'Alberta. Cependant, il existe aussi pour l'infrastructure des occasions d'exportation qui sont financées par des institutions du secteur privé, comme la Banque mondiale. Vous remarquerez que nous y avons mis le logo de la Banque mondiale.

Je ne vais pas entrer dans les détails de la page 5, mais vous pouvez la consulter. Vous vous rappellerez les présentations passées sur l'industrie des technologies propres en général. À la page 5, nous avons inclus tous les sous-secteurs qui, d'après nous, font partie de cette industrie. Trois de ces sous-secteurs font l'objet de mes propos d'aujourd'hui: celui des procédés d'extraction et des produits, celui de l'eau et des eaux usées et celui de la production d'électricité. En ce qui concerne les procédés d'extraction, la séquestration du carbone, l'efficacité énergétique, l'assainissement du sol, le traitement des résidus et le traitement de l'eau dans les industries extractives sont tous pertinents.

D'autres entreprises travaillant dans des domaines touchant le dessalement et l'infrastructure liée à l'eau passent maintenant au domaine des oléoducs. En Alberta, par exemple, de grands émetteurs s'engagent dans le développement de projets d'énergie renouvelable. C'est pourquoi les entreprises de production d'électricité et celles qui fournissent les technologies à cette fin sont aussi pertinentes pour nous.

À la page 7, j'attire votre attention sur la grande solidité économique de l'industrie des technologies propres, composée de quelque 700 entreprises, dont toutes ont des techniques brevetées et dont les trois quarts font de l'exportation. L'expansion de l'industrie pétrolière et gazière au Canada produit des effets sur elles.

Ces 700 entreprises emploient directement en ce moment 41 100 personnes. Le taux de croissance de l'emploi dans cette industrie, à 6 %, est nettement supérieur au taux de l'économie en général. Je pense qu'il est important de signaler que près d'un cinquième de ces employés n'a pas plus de 30 ans. Vous verrez cependant que les lacunes en matière de compétences dans ce domaine ne sont pas principalement les mêmes qu'avant. Elles touchent les ventes, l'obtention de capitaux et l'expansion des activités internationales. Tout en répondant aux intérêts et aux marchés nationaux dans l'industrie pétrolière et gazière, ces entreprises sont très axées sur l'exportation.

Je vais brièvement parler du bilan qui figure aux pages 8 et 9. L'industrie pétrolière et gazière profitera du milliard de dollars annuel que ces entreprises relativement petites investissent en R-D. Les trois quarts du milliard de dollars sont les investissements d'entreprises dont les revenus sont inférieurs à 50 millions de dollars par année. Je pense qu'il est important de s'en rappeler. Ces entreprises relativement petites tirent 52 % de leurs revenus des exportations. Ce sont 22 % des revenus totaux de l'industrie qui proviennent de marchés autres que les États-Unis, ce qui est très étonnant.

Je pense que ce qui se trouve à la page 10 fait partie des choses les plus importantes à retenir pour le comité. Ces petites entreprises ne cherchent pas à être intégrées dans les chaînes de valeurs mondiales ou à traiter indirectement avec de très grandes entreprises par l'intermédiaire de partenaires.

● (0850)

Mais si vous regardez le diagramme circulaire de la page 10, vous verrez à gauche, dans la boîte blanche, que ces entreprises aux revenus modestes — de l'ordre de 10 à 25 millions de dollars — investissent très sérieusement dans la R-D; 71 % d'entre elles s'attendent à faire des affaires directement avec les gestionnaires d'actifs que nous avons mentionnés précédemment. Cela change que les entreprises grossissent un peu, quand leurs revenus se situent entre 25 et 100 millions par année. Alors, elles vont plus naturellement faire des affaires avec les intégrateurs de systèmes figurant à la première page de la présentation.

Il s'agit là de connaissances précieuses pour votre travail, car il est très difficile pour certaines de nos entreprises canadiennes de faire des affaires avec les plus grandes entreprises pétrolières et gazières quand elles se concentraient auparavant sur la R-D fondée sur l'innovation.

Je vais très brièvement parler du potentiel d'exportation des entreprises qui desservent notre marché intérieur. Les petites entreprises exportent davantage aux États-Unis, mais exportent quand même beaucoup en Europe. Cependant, on peut s'attendre à ce que les entreprises qui prennent de l'expansion se concentrent nettement sur les marchés d'exportation autres que les États-Unis, ce qui est très important, de toute évidence, en raison du potentiel de croissance de ces secteurs.

Je vais terminer en vous suggérant de regarder les pages 12, 13 et 14 de la présentation. Vous y trouverez les logos de certaines entreprises qui sont là pour servir l'industrie pétrolière et gazière du Canada de diverses façons. À la page 12, vous avez les entreprises cotées en bourse. À la page 13, on trouve des entreprises qui ne sont pas cotées en bourse, mais qui sont relativement développées et ont des réalisations à grande échelle, dans certains cas, partout dans le monde.

J'attire en particulier votre attention sur Eco-Tec, une entreprise qui a beaucoup fait au Moyen-Orient, mais pas tant en Alberta. Puis, à la page 14, la dernière, ce sont de nouvelles entreprises. Certaines d'entre elles font partie du portefeuille d'investissement de la Climate Change and Emissions Management Corporation. Il y a par exemple Inventys, CO<sub>2</sub> Solutions et Carbon Engineering. Ce sont des entreprises émergentes qui profiteront particulièrement des investissements visant la baisse de l'intensité des émissions de carbone de l'industrie pétrolière et gazière du Canada.

Je vous remercie beaucoup de votre attention, et je serai ravie de répondre à toutes vos questions.

● (0855)

**Le président:** Je vous remercie beaucoup de votre exposé, madame Bak, et je vous remercie d'avoir respecté le temps qui vous était accordé.

Nous allons maintenant écouter notre deuxième témoin: Mel Norton, maire de la ville de Saint John. Bienvenue, monsieur Norton. Je vous remercie de votre présence. Je suis impatient d'entendre votre exposé.

**M. Mel Norton (maire, Ville de Saint John):** Merci beaucoup, monsieur le président. Merci beaucoup aux membres du Comité permanent des ressources naturelles et aux participants. La ville de Saint John est très reconnaissante de cette occasion qui lui est donnée aujourd'hui. Mon exposé traitera de quatre choses: le contexte de Saint John, le secteur de l'énergie en général, l'oléoduc Énergie Est et le gaz naturel.

Saint John a été établie en 1785 par charte royale. Elle a été la première ville au pays à être établie et, depuis sa fondation, l'industrie est le moteur économique de Saint John, à commencer par le commerce du bois d'oeuvre et la construction navale.

Après la Deuxième Guerre mondiale, diverses entreprises industrielles à grande échelle ont fait leur apparition et, en 1960, une nouvelle industrie a émergé dans notre ville: le raffinage du pétrole. C'est à Saint John que se trouve la plus grande raffinerie au Canada. Elle est à la base de la réputation de la ville en tant que plaque tournante énergétique. Le secteur de l'énergie est essentiel à la croissance de l'économie de Saint John. Notre premier ministre, David Alward, a dit de la ville de Saint John qu'elle est la turbine économique de la province.

En ce qui concerne le secteur énergétique en général, il produit un effet énorme sur l'économie de Saint John. Depuis plusieurs dizaines d'années, Saint John joue un rôle de plus en plus important sur les marchés régional, nord-américain et international de l'énergie. Saint John est fière d'abriter la plus grande raffinerie de pétrole au Canada, le premier terminal de brut en eau profonde de l'hémisphère occidental, le premier et le seul terminal de gaz naturel liquéfié du Canada et l'un des premiers réacteurs nucléaires CANDU-6 remis à neuf dans le monde.

La région est une porte d'entrée de ressources énergétiques diversifiées dont l'importance ne cesse de croître. Elle donne accès à l'est du Canada, à la Nouvelle-Angleterre, au bassin de l'Atlantique et à des endroits plus éloignés encore. Notre ville a soutenu des exportations de ressources énergétiques de plus de 10 milliards de dollars en 2012, ce qui équivaut à environ les deux tiers de l'ensemble du portefeuille d'exportation du Nouveau-Brunswick tout entier. L'engagement de la ville concernant l'énergie demeure toujours aussi ferme et a récemment été confirmé par la publication de la stratégie renouvelée de développement économique de notre région, intitulée True Growth 2.0.

Pour ce qui est de l'oléoduc Énergie Est, la ville de Saint John travaille en étroite collaboration avec des partenaires du secteur privé, la ville de Calgary et des représentants des gouvernements fédéral et provincial en vue d'appuyer le développement de l'oléoduc Énergie Est et la coentreprise d'Irving Oil et de TransCanada visant la conception et la construction du nouveau terminal maritime de ressources énergétiques Canaport, au terminal maritime en eau profonde Canaport d'Irving, à Saint John.

Comme bien des personnes ici présentes le savent, l'oléoduc Énergie Est doit transporter jusqu'à 1,1 million de barils de brut par jour, grâce aux 4 500 kilomètres d'oléoducs qui vont des raffineries de l'Alberta et de la Saskatchewan à l'est du Canada et au terminal maritime d'exportation de Saint John. On estime que le projet d'Énergie Est coûtera 12 milliards de dollars à réaliser et qu'il ajoutera plus de 25 milliards de dollars au PIB du Canada sur ses 40 années de durée utile. La région de Saint John pourrait en tirer des avantages additionnels, sous la forme d'un investissement de plusieurs milliards de dollars dans la valorisation du bitume et dans le raffinage, une fois que l'oléoduc sera terminé.

La raffinerie de Saint John soutient fermement la concurrence des marchés régionaux. Elle peut produire 300 000 barils de produits pétroliers finis par jour, ce qui correspond à 64 % des exportations de produits pétroliers raffinés aux États-Unis. L'attention que nous portons, dans la région, aux ressources énergétiques s'étend maintenant aux sources d'énergie nouvelles, dont le gaz naturel, les énergies propres, l'efficacité énergétique, ainsi que l'information et l'éducation sur l'énergie.

Le secteur a donné lieu à de nombreuses retombées novatrices, notamment, au nouveau programme de certificat dans le domaine de l'énergie de l'Université du Nouveau-Brunswick qui est offert par le Collège de Saint John, ainsi qu'aux partenariats industriels avec le service des incendies de Saint John, ce qui permet au service de mettre à profit son expertise et d'offrir de la formation de manière à pouvoir réagir aux incidents n'importe où dans la ville et de générer des revenus grâce aux programmes de formation.

La région de Saint John demeure un point de convergence de la région nord-est du globe en ce qui concerne la valorisation des hydrocarbures, la production d'électricité, les opérations de l'administration centrale et les opérations d'arrière-plan, le transport de l'énergie, ainsi que l'innovation dans le domaine de l'énergie, l'efficacité et la conservation.

Nous sommes la seule ville du Nouveau-Brunswick à posséder une capacité industrielle et portuaire très dynamique, conjuguée à un secteur varié et solide du savoir en énergie. Nous avons démontré que nous avons l'acceptation sociale des grands projets énergétiques, ce qui nous donne un fort avantage concurrentiel supplémentaire.

En ce qui concerne le gaz naturel, les réserves actuelles du Nouveau-Brunswick sont estimées à quelque 80 000 milliards de pieds cubes, d'après les activités actuelles d'exploration et de développement qui ont lieu dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les réserves sont reconnues comme étant importantes sur le plan économique, dans une perspective nord-américaine, et elles pourraient le devenir encore plus, selon les résultats des activités d'exploration des gaz de schiste qui ont cours.

● (0900)

L'exploitation de ces ressources s'est aussi accompagnée de la possibilité de soutenir de nouveaux investissements dans la valorisation énergétique à Saint John, dont la conversion potentielle du terminal de GNL de Canaport en terminal d'exportation, ainsi qu'un investissement dans de nouvelles activités de production de produits pétrochimiques et de fertilisants.

Récemment, le conseil municipal de Saint John a approuvé à l'unanimité une résolution appuyant l'exploration responsable du gaz naturel, et il adopte une démarche proactive d'appui à l'exploration des importants actifs énergétiques et ressources naturelles du Nouveau-Brunswick.

Le conseil municipal de Saint John a soumis une lettre d'intention exprimant le désir de la ville de devenir membre du World Energy Cities Partnership. La santé économique de notre région est au sommet des priorités du conseil municipal de Saint John. Le secteur de l'énergie, en particulier l'industrie pétrolière et gazière, est essentiel à Saint John. Nous en avons beaucoup bénéficié et nous sommes tout à fait d'accord pour que son expansion se poursuive. Nous apprécions grandement l'importance de la conversation du comité sur l'avenir économique du pays, et en particulier sur celui de Saint John.

Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur le maire, de votre présence devant le comité et de votre exposé. Je suis convaincu que des questions et des observations vous seront adressées tout à l'heure.

Nous allons rester à Saint John et écouter William Teed, président du conseil d'administration d'Entreprise Saint John.

Bienvenue, monsieur. Je vous remercie de nous consacrer du temps malgré votre horaire chargé. Nous vous écoutons. Vous avez au maximum sept minutes.

**M. William Teed (président du conseil d'administration, Entreprise Saint John):** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, de nous permettre de comparaître devant vous et de parler des avantages dans l'ensemble du Canada du développement de l'industrie pétrolière et gazière, et surtout des effets d'un tel développement sur le bien-être économique de ma collectivité de Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Je suis le président du conseil d'administration d'Entreprise Saint John, la principale agence de développement économique du Grand Saint John. Elle a été créée par la ville de Saint John et les collectivités environnantes. Elle reçoit également l'appui du secteur privé.

Nos objectifs sont très précis. Le premier est la création d'emplois. Nous savons que, pour atteindre nos buts, nous devons travailler de concert avec notre réseau d'agences de développement économique, avec les divers paliers d'administration et avec le secteur privé, mais nous sommes déterminés. La création d'emplois est notre objectif premier.

Nous nous concentrons sur six secteurs prioritaires de l'économie, mais le secteur énergétique est l'un des plus importants. Nous estimons que notre emplacement sur la baie de Fundy et notre port en eau profonde libre de glace comme étant des avantages clés qui assurent à l'année la possibilité de rejoindre les marchés internationaux.

Sur le plan des activités de fabrication de produits à valeur ajoutée et de traitement, Saint John est sans doute le centre industriel des Maritimes. C'est chez nous que se trouve la plus importante raffinerie de pétrole du Canada, comme le maire l'a mentionné; le premier et le seul terminal d'entreposage de gaz naturel liquéfié et de regazéification du Canada; trois des plus importantes usines de produits forestiers du Nouveau-Brunswick; et de mines de potasses, à proximité. La raffinerie importe du brut de partout dans le monde et de l'Ouest canadien. Elle exporte environ 75 % de sa production.

Toute cette activité industrielle exige de l'énergie — beaucoup d'énergie. Le Grand Saint John compte trois des centrales électriques d'Énergie NB, dont la centrale nucléaire de Pointe Lepreau. Nous avons aussi deux centrales au gaz privées. Nous avons des conduites qui transportent le gaz des installations énergétiques extracôtières de l'île de Sable, de Deep Panuke et d'un petit champ pétrolier du sud du Nouveau-Brunswick qui est exploité par Corridor Ressources. Ces installations industrielles et énergétiques ont stimulé la création de l'importante chaîne d'approvisionnement requise pour leur construction, leur maintien et leur entretien.

Le ralentissement économique que nous avons connu a poussé la chaîne d'approvisionnement à regarder ailleurs. Nous avons prêté trop de nos gens de métiers à l'Alberta et à l'Ouest canadien, dernièrement, et bon nombre de nos services professionnels ont dû chercher ailleurs pour survivre. Ensemble, le complexe industriel de Saint John, le complexe énergétique et la chaîne d'approvisionnement forment la base essentielle de l'économie du Nouveau-Brunswick. Saint John extrait les matières brutes des mines et des forêts et utilise les ressources énergétiques de partout dans le monde pour y ajouter une grande valeur dans certaines des usines les plus complexes, modernes et efficaces au pays, puis nous expédions les produits finis vers les marchés du pays et de l'étranger.

Quelle est l'incidence du projet d'oléoduc Énergie Est? Ce projet change vraiment tout au Nouveau-Brunswick, surtout dans le Grand Saint John où l'oléoduc aboutit et où on construira et on exploitera un terminal d'entreposage en vrac et un terminal maritime. Des emplois seront créés au Nouveau-Brunswick et à Saint John — rien

ne permet d'en douter. On s'attend à la création de quelque 325 emplois directs, 400 emplois indirects et 125 emplois induits, pendant la phase de développement. Une fois les activités lancées, on s'attend à 120 emplois directs, 200 emplois indirects et 60 emplois induits.

Sur le plan des revenus de la province, la dette est terrible. Ce projet, aux étapes de la conception et de la construction, apportera environ 265 millions de dollars en revenus additionnels à la province, puis 425 millions de plus sur 40 ans, une fois qu'il sera opérationnel.

Nous pensons qu'avec un approvisionnement en brut de l'Ouest du Canada qui soit stable et sûr à long terme, il sera possible d'envisager l'expansion des services et de la production de notre raffinerie, ainsi que de ce qui s'y fait. Cela fait disparaître un énorme facteur de risque. Si nous avons, comme nous l'espérons, les investissements additionnels prévus, les effets positifs seront énormes sur l'expansion future de notre chaîne d'approvisionnement industrielle, de notre infrastructure de transport et de notre prochaine génération de travailleurs qualifiés.

L'exploration et l'exploitation du gaz naturel auront aussi des incidences majeures qui peuvent tout changer pour Saint John et pour le Nouveau-Brunswick. Depuis la réalisation du projet énergétique extracôtier de l'île de Sable, il y a environ 15 ans, un secteur de notre pays qui n'utilisait jamais le gaz en consommation maintenant l'équivalent de la production nationale. Il y a des jours d'hiver où pas une molécule de gaz ne traverse la frontière entre le Canada et les États-Unis.

● (0905)

Notre complexe industriel et nos marchés commerciaux et résidentiels se sont rapidement mis à compter de plus en plus sur le gaz naturel en guise de combustible propre et efficace. Nous savons que la réserve de l'île de Sable approche de sa fin utile. Deep Panuke est une ressource relativement petite. On utilise de plus en plus le GNL pour répondre à la demande des marchés où les prix sont élevés, en Europe et en Asie. Il y a encore des goulots d'étranglement dans le nord-est de l'Amérique du Nord — d'énormes goulots d'étranglement — dans le réseau de transport et de distribution par oléoduc, ce qui a donné lieu à une pénurie et à des hausses de prix douloureuses en période de forte demande: de 9 \$ le gigajoule à 29 \$ le gigajoule d'une année sur l'autre.

Si le Nouveau-Brunswick réussit à trouver et à développer une source stable, sûre et permanente de gaz naturel à prix concurrentiel parmi ses formations de schiste profondes, les résultats ne peuvent qu'être positifs. Cela éliminera les risques liés à une contrainte possible concernant un apport crucial. Il faudra la création d'une chaîne d'approvisionnement étendue répondant aux besoins de l'industrie de l'extraction et du traitement du gaz naturel.

Il y aura des investissements, et il y aura de la création d'emplois. On dit que, par puits, l'investissement direct sera d'environ 13 millions de dollars et les emplois créés, directs ou indirects, se situeront entre 40 et 50. Surtout, nous croyons qu'il sera ainsi possible de pousser plus loin la valorisation et l'utilisation des ressources naturelles indigènes, du pétrole de l'Ouest canadien, de la potasse et des ressources forestières. Tout cela alimentera le développement industriel de la prochaine génération, dans notre ville.

En résumé, monsieur le président, l'exploitation du pétrole et du gaz naturel font partie de l'assise de la prospérité future de Saint John. Notre ville ajoute de la valeur et exporte. Elle est le cœur industriel de notre province et de notre région. L'exploitation du pétrole et du gaz naturel sont des facteurs d'une énorme importance pour notre économie actuelle et pour notre capacité future d'attirer d'autres investissements et de créer des emplois. Nous voulons devenir un secteur riche, plutôt qu'un secteur pauvre, et nous croyons fermement que ces projets nous permettront d'y arriver.

Merci beaucoup.

• (0910)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur, de votre exposé.

Les membres du comité ne peuvent ignorer que nous mettons aujourd'hui l'accent sur le Canada atlantique. Nous passons maintenant de Saint John à St. John's.

Par vidéoconférence, de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador, nous écoutons maintenant Anthony Patterson, président-directeur général de Virtual Marine Technology Inc.

Allez-y, je vous en prie. Vous avez sept minutes. Merci encore d'être là avec nous aujourd'hui.

**M. Anthony Patterson (président-directeur général, Virtual Marine Technology Inc.):** Merci, monsieur le président. Je suis ravi et honoré de comparaître devant le comité, même si c'est virtuellement.

J'aimerais parler de quatre choses. Je vais d'abord parler brièvement de la position macroéconomique du pétrole et du gaz à Terre-Neuve. J'aimerais ensuite passer à la perspective d'une des entreprises de haute technologie qui émergent chez nous et à la façon dont nous avons fait notre entrée sur les marchés d'exportation et dont nous sommes passés à des industries adjacentes. Je vais vous signaler comment notre expérience correspond à celle d'autres entreprises de haute technologie semblables qui émergent d'une grappe d'entreprises de technologies océanologiques à St. John's.

Premièrement, il est très excitant d'être à Terre-Neuve en ce moment. Le taux de croissance de notre PIB est supérieur à celui de l'Inde, et inférieur à celui de la Chine. Notre taux de chômage n'a jamais été aussi faible après 1973, et cela est en grande mesure attribuable à la croissance de l'industrie pétrolière et gazière dans notre province.

Pour bien situer les choses, je dirais que la taille des champs pétroliers et gaziers au large des Grands Bancs est semblable à celle des champs pétroliers et gaziers de la mer du Nord. Donc, si vous combinez la Norvège et le Royaume-Uni, c'est le genre de potentiel que nous avons dans nos zones extracôtières. Contrairement à la mer du Nord, nos zones extracôtières demeurent pratiquement inexploitées: comparez nos 200 puits aux 5 300 puits qu'ils ont.

Le principal obstacle à la croissance dans notre secteur, je pense, c'est le climat rigoureux et, en particulier, la glace, les grandes distances et la mer de force élevée. Il faut donc que nous répondions à nos besoins d'exploitation au large grâce à des méthodes novatrices et à la haute technologie, lesquelles prennent naissance à Terre-Neuve au sein d'entreprises comme la nôtre.

Par exemple, grâce à l'Accord atlantique, il faut des investissements dans la R-D à Terre-Neuve. À compter de 2011, selon les chiffres donnés par l'industrie pétrolière elle-même, 200 millions de dollars ont été investis par l'industrie pétrolière dans la haute technologie à Terre-Neuve, surtout dans les opérations arctiques et dans l'amélioration de la santé, de la sécurité et du rendement environnemental de l'industrie.

Virtual Marine Technology est une entreprise qui a émergé dans le sillage des efforts de résolution d'un problème lié à l'exploitation extracôtière du pétrole et du gaz. Ce qu'on nous a demandé de faire, et que nous avons réussi à faire, c'est de donner aux travailleurs extracôtiers une formation leur montrant comment lancer des bateaux de sauvetage à partir de plateformes pendant des ouragans. C'est ce que nous avons réussi à faire. L'investissement initial qu'il a fallu à cette fin est venu de l'industrie pétrolière elle-même, et il s'y est ajouté un certain nombre d'ententes de coinvestissement venant de fonds d'innovation fédéraux et provinciaux. Le programme a commencé en 2003, et en 2009, le premier simulateur était prêt à servir à la formation. Aujourd'hui, nous avons 13 systèmes dans trois pays.

Quand nous nous penchons sur l'exportation — dans une grande mesure comme l'a dit la première intervenante, Céline Bak —, nous constatons que notre économie et notre entreprise doivent se fonder sur l'exportation. Pour le moment, l'exploitation extracôtière de Terre-Neuve ne suffit pas à soutenir une entreprise de haute technologie comme la nôtre et comme bien d'autres de nos pairs. Bien entendu, nous avons regardé le potentiel d'exportation vers d'autres territoires qui font de l'exploitation extracôtière. Sur ce plan, nous avons beaucoup de chance, non seulement parce que nous arrivons à résoudre le problème d'une entreprise pétrolière et gazière locale comme Exxon Mobil ou Husky, mais aussi parce que de très nombreux Terre-neuviens participent à l'industrie de l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière après avoir été principalement formés au Marine Institute de St. John's. Grâce à ces liens et à ces réseaux, des entreprises comme la nôtre peuvent se faire présenter à de gros joueurs de partout dans le monde.

Notre première vente à l'étranger s'est faite au Mexique, en 2010, après un incident extracôtier semblable à celui de *Ocean Ranger*. Depuis, nous ciblons le golfe du Mexique et la mer du Nord. Nous nous attendons à ce que nos premières exportations dans le golfe du Mexique se fassent cette année, et vers la mer du Nord l'année prochaine.

Comme je l'ai mentionné précédemment, bon nombre des clients des entreprises de technologies océanologiques de Terre-Neuve sont de grandes entreprises pétrolières et gazières. Selon la façon dont les choses sont structurées dans l'industrie pétrolière, nous n'avons pas besoin de tiers comme dans l'industrie de la défense pour vendre à ce secteur.

• (0915)

Enfin, j'aimerais aborder la question du passage aux marchés de la défense. Terre-Neuve-et-Labrador n'attire pas vraiment une part importante de l'industrie de la défense. Cependant, beaucoup des technologies que nos entreprises de pointe ont développées pour résoudre des problèmes de l'industrie pétrolière peuvent avoir des applications dans le domaine de la défense.

Quand une entreprise typique de Terre-Neuve comme la nôtre cherche à faire plus que servir l'industrie pétrolière locale et vise les marchés régionaux, elle fait le saut dans celle de la défense. Par exemple, nous participons au Projet de modernisation des navires de la classe Halifax, ce qui nous a mérité une place dans la chaîne d'approvisionnement d'un important entrepreneur de la défense et une invitation à participer au programme des frégates F125 de l'Allemagne.

Autre fait intéressant, les Irlandais lancent un programme de recherche en Europe pour aider les premiers intervenants à exécuter leurs tâches dans des conditions arctiques. Grâce à notre travail dans l'industrie pétrolière, nous avons mis au point un module de navigation dans les glaces pour les canots de sauvetage. Celui-ci est présentement exporté en Europe via l'Irlande — imaginez-vous — pour être vendu en Norvège et en Suède.

Toutefois, je dirais qu'il existe une grande différence entre la passation de contrats avec le ministère de la Défense et la passation de contrats sur les marchés pétroliers et gaziers. Les entreprises comme les nôtres trouvent qu'il est beaucoup plus efficace et facile de faire affaire avec les grandes sociétés pétrolières qu'avec le gouvernement, avec qui il faut suivre le processus de passation de contrats du ministère. Voilà pourquoi vous verrez probablement beaucoup d'entreprises de haute technologie commencer par cibler des marchés dans notre industrie pétrolière et gazière pour ensuite passer à celle de la défense.

Merci beaucoup. Ce fut un honneur pour moi de faire cet exposé.

**Le président:** Merci beaucoup pour votre exposé, monsieur Patterson. C'était captivant.

Nous allons maintenant parler du Canada atlantique. Nous nous rendons à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, par vidéoconférence, pour entendre Barbara Pike, la première dirigeante de Maritimes Energy Association.

Nous vous écoutons, madame Pike. Vous disposez de sept minutes.

**Mme Barbara Pike (première dirigeante, Maritimes Energy Association):** Merci beaucoup de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui et merci aussi de vous adapter à mon horaire et de me permettre de faire mon exposé par vidéoconférence à partir d'ici, à Fredericton.

Maritimes Energy Association est une organisation indépendante sans but lucratif. Elle représente des entreprises qui offrent des biens et des services à différents secteurs énergétiques dans l'est du Canada, notamment les secteurs côtiers et extracôtiers, de même que ceux des énergies renouvelables et non renouvelables. Certains de nos membres sont des exploitants et des producteurs, mais la plupart d'entre eux sont des entreprises locales qui emploient des milliers de personnes et qui investissent des millions de dollars dans nos économies locales.

Aujourd'hui, je vais vous présenter la gamme complète des secteurs énergétiques que l'association appuie. À l'origine, soit il y a plus de 30 ans, l'association s'occupait essentiellement de l'industrie pétrolière et gazière, plus précisément l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers, sous l'acronyme OTANS. Je mentionne cela pour expliquer que nous avons de profondes racines et de l'expérience dans le secteur pétrolier et gazier.

Vous ne serez pas surpris de m'entendre dire, comme d'autres témoins vous l'ont déjà dit aujourd'hui, que l'industrie pétrolière et gazière — surtout le secteur extracôtier — a produit des retombées spectaculaires au Canada atlantique. L'industrie y emploie 5 600 personnes directement et des milliers d'autres indirectement. Par ailleurs, il y a des milliers de gens qui sont partis dans l'Ouest pour travailler dans cette industrie et qui reviennent régulièrement à la maison, au Canada atlantique.

Depuis 1996, 31 milliards de dollars ont été investis à Terre-Neuve-et-Labrador, encore une fois, dans le secteur extracôtier. Au cours de cette même période, 8 milliards de dollars ont été investis en Nouvelle-Écosse, dans le même secteur. La production de pétrole

génère environ 30 % du PIB de Terre-Neuve, tandis que la production de gaz naturel, 2 % du PIB de la Nouvelle-Écosse. Selon les estimations, plus de 800 entreprises de notre région dépendent du secteur extracôtier.

La chaîne d'approvisionnement... Maritimes Energy Association compte plus de 300 entreprises membres, notamment des cabinets d'avocats, des sociétés d'ingénieurs, des consultants en environnement, des fabricants, des cabinets comptables, des sociétés de transport et des sociétés de logistique, et la liste est longue. Peu d'entre elles dépendent entièrement de l'industrie pétrolière et gazière, mais pour la plupart d'entre elles, celle-ci constitue un important client.

Aux sommes dépensées dans la chaîne d'approvisionnement locale, il faut ajouter les revenus tirés des impôts et des redevances. Vous n'êtes pas sans savoir que les répercussions sur les recettes pétrolières et les milliards de dollars en redevances ont eu d'énormes retombées à Terre-Neuve-et-Labrador, ce qui a complètement transformé la situation économique de la province. En Nouvelle-Écosse, environ 2 milliards de dollars ont été payés à titre de redevances de la Couronne au cours des 10 dernières années, ce qui a grossi les coffres du gouvernement provincial.

Tout ce que je viens de décrire fait partie du secteur pétrolier et gazier dans les régions extracôtiers. Nous aimerions profiter davantage de ce secteur au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse — et nous y travaillons —, mais même la petite quantité de production pétrolière terrestre que nous assurons ici au Nouveau-Brunswick a des répercussions positives. Dans la région de Sussex, où Corridor Ressources produit du gaz naturel, des douzaines de personnes ont des emplois à temps plein et des douzaines d'entreprises travaillent à ce projet. Si nous pouvions faire avancer l'exploration des ressources pétrolières et gazières terrestres, il pourrait s'agir de centaines d'emplois et de millions d'entreprises locales. Pour l'instant, cela fait partie de notre liste de souhaits, et nous y reviendrons un autre jour.

Le développement de l'industrie pétrolière et gazière dans l'ouest du Canada a également des répercussions dans notre région. Bien qu'il soit difficile de confirmer les chiffres, selon les estimations, quelques milliers de travailleurs font des allers-retours pour travailler dans les champs de pétrole de l'Ouest. Ils gardent leurs maisons ici, leurs familles sont ici, ce qui fait que les salaires payés par l'industrie pétrolière et gazière de l'Ouest finissent par enrichir les collectivités du Canada atlantique. De plus, beaucoup de nos entreprises membres travaillent à des contrats visant des projets pétroliers et gaziers dans l'Ouest de même que des projets en attente pour l'est du Canada, notamment l'Oléoduc Énergie Est et jusqu'à trois installations d'exportation de gaz naturel liquéfié. Je m'en voudrais de ne pas mentionner l'industrie en aval dans notre région et, en particulier, bien sûr, la raffinerie Irving Oil, soit la plus grande raffinerie au Canada. Environ 300 emplois sont directement liés à cette industrie. Son Honneur le maire et le représentant d'Entreprise vous ont déjà fait part des retombées économiques dans la ville de Saint John, alors je n'en dirai pas davantage à ce sujet.

L'industrie pétrolière et gazière dans les régions extracôtiers a aussi fourni à nos entreprises locales l'expérience et l'expertise nécessaires pour faire partie de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Certaines d'entre elles travaillent dans la mer du Nord, au Groenland, dans le golfe du Mexique — nommez un projet, nous y sommes.

Merci encore de m'avoir donné l'occasion de comparaître. Aujourd'hui, nous avons seulement parlé du pétrole et du gaz. Quand l'étude portera sur l'énergie renouvelable, je suis certaine que nous aurions aussi des choses à vous dire à ce sujet.

Je suis prête à répondre à toutes vos questions.

● (0920)

**Le président:** Merci beaucoup pour votre exposé, madame Pike.

Encore une fois, je remercie tous nos invités d'avoir comparu aujourd'hui — soit en personne soit par vidéoconférence — et pour vos exposés très instructifs et très utiles.

Passons maintenant à la première série de questions et observations, de sept minutes. Nous entendrons Mme Crockatt d'abord, ensuite Mme Duncan et, enfin, M. Regan.

Madame Crockatt, vous disposez de sept minutes.

**Mme Joan Crockatt (Calgary-Centre, PCC):** Merci beaucoup.

Je suis reconnaissante que tous les témoins se soient présentés aujourd'hui. Nous avons besoin d'entendre plus de témoignages de personnes d'autres régions du Canada. Nous aurions aimé nous rendre sur votre terrain, mais merci beaucoup d'être ici sur le nôtre, et merci aussi à ceux qui participent par vidéoconférence.

● (0925)

**M. William Teed:** Nous aurions aimé vous accueillir ici.

**Mme Joan Crockatt:** Étant députée de l'Alberta, je tiens aussi à vous remercier beaucoup de nous fournir ces travailleurs, qui maintiennent les activités de l'industrie en Alberta et en Saskatchewan depuis un certain temps déjà. Cependant, nous sommes ravis d'entendre parler du développement de l'industrie dans l'Est.

Monsieur Teed, j'aimerais commencer par m'adresser à vous. Vous avez parlé de la « turbine économique » au Canada atlantique. Nous nous préoccupons tous des emplois et de la qualité de vie. Vous voyez l'industrie pétrolière et gazière comme étant porteuse de changement, créant de 40 à 50 nouveaux emplois par puits. Est-ce bien là ce que vous avez calculé?

**M. William Teed:** Ces chiffres nous ont été fournis dans la foulée d'une étude effectuée par l'Université du Nouveau-Brunswick. Oui, il n'y a aucun doute que le projet d'exploitation du gaz naturel est susceptible de créer énormément d'emplois, tant directs qu'indirects.

**Mme Joan Crockatt:** Pourriez-vous nous parler un peu de cet aspect? J'aimerais comprendre comment la vie des gens sur le terrain a changé. Comment est-ce que cela change la vie d'une personne ordinaire? Pourriez-vous décrire l'aspect humain?

**M. William Teed:** Vous avez entendu certains parler du nombre de personnes qui se rendent dans l'Ouest pour travailler dans le secteur énergétique. Quand vous prenez l'avion, peu importe où vous allez, vous voyez que beaucoup de gens dans l'avion partent travailler pour une semaine, deux semaines, trois semaines ou deux mois. Ces emplois ont eu d'énormes répercussions sur les familles. Tout le monde veut toucher un bon salaire, mais laissez-moi vous dire que la plupart des gens qui vont travailler dans l'Ouest préféreraient gagner leur vie dans leur province.

Par conséquent, du point de vue des familles et des collectivités, des projets de ce genre pourraient avoir un immense impact. Les Néo-Brunswickois aimeraient pouvoir rester au Nouveau-Brunswick pour gagner leur vie, élever leur famille et profiter d'une bonne vie de famille.

**Mme Joan Crockatt:** D'accord.

Madame Pike, j'aimerais vous poser exactement la même question. Auriez-vous des exemples précis à nous donner? Vous aussi, vous avez parlé des répercussions en termes généraux, mais avez-vous vu des exemples parfaits de la manière dont les effets induits de l'industrie pétrolière et gazière changent réellement la vie des gens au Canada atlantique?

**Le président:** Allez-y, s'il vous plaît, madame Pike.

**Mme Barbara Pike:** Je peux vous donner des exemples d'entreprises. Nous n'avons qu'à examiner une société comme Encanex, une entreprise locale établie en Nouvelle-Écosse, mais qui a été créée par un homme originaire de Terre-Neuve. Elle est en train de s'installer, ou plutôt d'ouvrir un bureau en Alberta, ce qui a radicalement changé son personnel. La société est en pleine croissance et possède des bureaux à St. John's, à Halifax et à Calgary. En deux ans environ, elle est passée de zéro à quelque 150 employés.

Du côté de nos sociétés d'ingénierie, certaines travaillent à partir de la Nouvelle-Écosse ou du Nouveau-Brunswick à des projets pour des entreprises de sables bitumineux. Elles conçoivent des esquisses d'ingénierie, puis font affaire avec divers transformateurs locaux.

Pour ce qui est des activités d'ouest en est, prenons l'exemple d'une entreprise de Moncton, un transformateur qui appartient à la chaîne d'approvisionnement mondiale de Shell et qui fabrique des composantes particulières pour des installations de forage en mer situées dans le golfe du Mexique. L'entreprise compte 50 employés, qui n'auraient pas un emploi aussi bien rémunéré sans ces contrats du golfe du Mexique ou au sein de la chaîne d'approvisionnement de Shell.

J'ai communiqué hier par conférence téléphonique avec une entreprise albertaine avec laquelle nous travaillerons afin de fournir de meilleurs renseignements sur l'approvisionnement aux entreprises de l'est du Canada, de façon à ce qu'elles puissent décrocher d'éventuels contrats en Alberta. Comme vous le savez, votre chaîne d'approvisionnement commence à être exploitée au maximum et a besoin d'un coup de pouce de l'est. Mais le travail sera effectué ici, puis expédié à l'autre bout du pays.

● (0930)

**Mme Joan Crockatt:** Monsieur Norton, vous êtes le maire de la ville de Saint John et vous souhaitez stimuler le développement économique chez vous. Qu'y a-t-il de différent dans les rues de la ville depuis l'arrivée du pétrole et du gaz naturel?

**M. Mel Norton:** Le premier changement notable a été l'optimisme des entreprises locales, qui donne lieu à des décisions d'investissement dans notre milieu. Les investissements sont bien réels. Par exemple, je pense à notre fabricant de composantes métalliques sur mesure, qui arrive à livrer son produit en Alberta plus vite que les fabricants albertains eux-mêmes en raison du retard qu'ils accusent là-bas. À Saint John, nous avons un exemple concret d'entreprise au service de l'industrie des sables bitumineux qui embauche des Néo-Brunswickois n'ayant pas à quitter la province pour approvisionner le secteur. Les décisions de rester dans le Canada atlantique, d'acheter localement, d'investir et de faire grandir une entreprise là où ce n'était peut-être pas possible auparavant ont des répercussions très concrètes.

Le meilleur exemple que je puisse vous donner se rapporte à notre visite à Calgary en mai dernier. Un homme était en train d'installer un échafaudage sur la rue Prince William, dans notre centre-ville. Je n'oublierai jamais ce qu'il m'a dit: « Allez-y. Dites-leur par exemple ce que nous pouvons faire pour construire le meilleur pipeline qui soit entre l'ouest et l'est. » Le grand besoin de croissance et de développement est vraiment criant dans notre région, et notre collectivité appuie l'industrie sans réserve.

Je m'en voudrais de ne pas prendre un instant pour remercier Rodney Weston, notre député, un intervenant important qui donne son appui à Saint John et à ces projets énergétiques, et qui croit que nous pouvons jouer un rôle à cet égard. Ce genre de projet encourage les gens à rester, crée des emplois et change l'essence même de la ville.

Comme M. Teed l'a dit, nous souhaitons vraiment jouer un rôle à ce chapitre. Nous observons d'autres provinces et constatons à quel point elles en ont bénéficié. Nous savons que nous sommes encore une province défavorisée, mais c'est inacceptable aux yeux de la population de Saint John et du Nouveau-Brunswick. Il s'agit là d'une véritable occasion à saisir. On constate à quel point l'économie de la Saskatchewan a évolué ces 10 dernières années. La province a opéré un virage à 360 degrés. Du côté des chiffres, plus de 20 % des recettes de la Saskatchewan proviennent de l'industrie des ressources naturelles, du pétrole et du gaz naturel, alors que cette proportion est de 1 % au Nouveau-Brunswick. Nous pourrions avoir une incidence très concrète pour la population de Saint John et du Nouveau-Brunswick, et sur l'ensemble de l'économie du Canada atlantique.

**Le président:** Merci.

Madame Crockatt, je vous remercie.

C'est maintenant au tour de l'opposition officielle. Madame Duncan, vous avez sept minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

**Mme Linda Duncan (Edmonton—Strathcona, NPD):** Merci.

Je remercie tous les témoins. Il est toujours agréable de recevoir un membre de la famille Pike, qui est mon deuxième nom de famille.

Madame Bak, j'aimerais m'adresser à vous. Je vous remercie d'ailleurs pour le matériel d'information que vous nous avez présenté et pour les documents supplémentaires que mon personnel a examinés. Je félicite votre association.

Dans vos documents, on précise que le secteur des technologies propres compte presque exclusivement des PME, et que plus de 60 % des emplois créés sont dans le secteur privé. Conformément à ce que M. Teed a dit, tous les travailleurs canadiens ayant une famille préfèrent évidemment trouver un emploi bien rémunéré et rester dans leur milieu.

Vos documents relèvent certaines difficultés dans votre secteur, et certaines possibilités aussi. J'aimerais vous donner l'occasion d'expliquer davantage la possibilité de diversification économique de votre secteur — plutôt qu'une simple diversification des marchés. Quels sont les défis à relever avec lesquels le gouvernement fédéral pourrait vous aider à consolider le secteur des technologies propres?

**Le président:** Allez-y, madame Bak.

**Mme Céline Bak:** Merci infiniment de cette question.

Je pense que ce qui est difficile pour nous tous en tant que Canadiens, c'est que nous avons besoin de meilleurs renseignements à propos des répercussions des PME sur l'économie, particulièrement du côté des exportations. Lorsqu'on analyse les exportations en fonction de la taille des entreprises du secteur non primaire — en raison du calcul des exportations, ces sociétés seront probablement comptabilisées dans le secteur non primaire même si elles sont au service du secteur énergétique —, il est surprenant de constater le pourcentage que représente l'ensemble des exportations de produits finis et de services chez les PME. Je dois toutefois dire que ces données ne sont généralement pas comptabilisées; il serait donc avantageux pour l'économie canadienne que nos économistes nous informent mieux de façon générale.

En plus des renseignements sur les exportations en fonction de la taille de l'entreprise, j'ajouterais que le gouvernement fédéral pourrait fournir de l'information sur les investissements dans la recherche et le développement en fonction de la taille de l'entreprise. Cette information est très rarement produite. Je pense que les derniers chiffres remontent à 2009, et le rapport disait alors que 45 % des investissements en R-D provenaient d'entreprises de moins de 500 employés.

Ces deux informations seraient utiles à une prise de décision éclairée, au même titre que l'infrastructure.

Pour ce qui est du potentiel économique du secteur, je dois dire qu'un certain nombre de grandes entreprises jouent un rôle déterminant au sein de l'industrie — je n'attribue pas le mérite exclusivement aux PME —, mais les trois quarts des investissements en R-D sont réalisés par des PME. Je pense qu'on se rend compte que des entreprises considérées modestes — avec un chiffre d'affaires annuel de 10 à 25 millions de dollars et moins de 100 employés — qui investissent en R-D, comme M. Patterson de Virtual Marine Technology l'a dit tout à l'heure, s'attendent à travailler directement aux côtés de très grandes sociétés. Ces nouvelles recherches pourraient être menées dans d'autres secteurs, y compris les technologies de l'information et des communications et les sciences de la vie, par exemple. Le monde a changé, et je pense qu'il vaudrait mieux intensifier la recherche; des sociétés comme celle de M. Patterson sont évidemment d'excellents exemples à ce chapitre.

Je pense que je vais m'arrêter ici pour vous laisser le temps de poser des questions à d'autres témoins.

● (0935)

**Mme Linda Duncan:** Aucun problème. Je vais continuer avec vous, car votre secteur m'intéresse beaucoup. Il est d'ailleurs très étroitement lié au secteur des combustibles fossiles, surtout en ce qui a trait aux technologies propres visant à transformer des produits moins polluants à partir de combustibles fossiles, comme l'électricité, l'essence, et ainsi de suite.

J'ai participé à certains dialogues au sein de ma province, l'Alberta, qui cherche à diminuer ses émissions et ce genre de choses. Le secteur de l'énergie propre de ma province m'a appris qu'il ne veut pas de cadeaux, surtout en matière d'efficacité énergétique. Il veut des déclencheurs sur le plan réglementaire comme l'imposition d'un prix au carbone. J'aimerais que vous nous en parliez. Quels principaux déclencheurs manque-t-il selon vous pour inciter les investisseurs de l'industrie pétrolière et gazière à mettre en place des technologies moins polluantes?

**Mme Céline Bak:** Votre question est des plus intéressante. Comme vous le savez probablement tous, je dois d'abord dire que l'Alberta impose un prix au carbone de 15 \$ par tonne. En fait, les grands émetteurs de l'industrie pétrolière et gazière ont le choix soit d'investir dans des projets d'énergie renouvelable, soit d'améliorer leur efficacité énergétique, soit de verser 15 \$ par tonne à la CCEMC, qui a actuellement 400 millions de dollars à investir.

Je pense que les obstacles sont liés au risque et à la façon dont les propriétaires d'actifs répartissent le capital, comme on le voit à la première page de ma présentation. Ce sont eux qui fixent les taux de rendement exigés de l'investissement dans l'industrie pétrolière et gazière, qui sont évidemment très élevés. Il faut un autre incitatif pour que le capital soit versé aux projets d'efficacité énergétique. Il pourrait s'agir d'un prix au carbone plus élevé, ou de différents types de capitaux réunis. Par exemple, on pourrait investir les fonds de pension — comme tout le monde le souhaite — dans des projets ayant des recettes ordinaires ou des versements périodiques, ce qui caractérise les projets d'efficacité énergétique.

Il est donc possible d'innover sur le plan financier. Vous m'avez déjà entendu parler de l'assurance contre les risques. J'avais mentionné la SCHL pour illustrer le risque technique. Je sais que la situation n'est pas exactement la même, mais il n'en demeure pas moins que nous devons atteindre les différents taux de rendement exigés afin d'obtenir du capital. Pour l'instant, le prix au carbone de 15 \$ est un pas dans la bonne direction, mais si nous voulons aller plus loin, nous aurons besoin d'autres outils.

**Le président:** Vous avez le temps de poser une question très brève suivie d'une réponse courte.

**Mme Linda Duncan:** Je vais laisser tomber et attendre le deuxième tour.

**Le président:** Merci beaucoup, madame Duncan.

Nous allons maintenant passer à M. Regan, qui dispose de sept minutes.

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à dire d'entrée de jeu que même si nous avons reçu de très bons témoins avant aujourd'hui, vous êtes notre meilleur groupe à ce jour, et je ne le dis pas uniquement parce que je suis le député d'Halifax-Ouest. Avant que le maire ne commence à faire l'éloge de mon ami Rodney, je trouvais que la séance se déroulait très bien.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'hon. Geoff Regan:** J'aimerais demander aux témoins de commenter un rapport paru la semaine dernière. Je pense que M. Teed en a quelque peu parlé. Le rapport vient d'un groupe de quatre organisations: le Conseil des Canadiens, l'Ecology Action Centre, Environmental Defence et Équiterre. Il indique que le pipeline ne serait pas une « aubaine » pour le Canada atlantique, contrairement à ce qu'en pensent les raffineries et les défenseurs du projet de l'est du Canada, car il semble qu'une bonne partie des ressources seront exportées.

Bien sûr, l'accès aux côtes est important pour les entreprises que Mme Bak a appelées les « propriétaires d'actifs », à savoir les producteurs de l'Ouest canadien. C'est important pour que l'énergie canadienne obtienne les cours mondiaux. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

Il était intéressant de voir ces groupes tenter de s'attaquer aux dimensions économiques du pipeline vers l'Est plutôt que de s'attarder aux questions environnementales à ce stade-ci. Pourriez-vous commenter la question et nous dire si les retombées vont se concrétiser, compte tenu de la part des ressources qui iront vers les marchés étrangers? Pouvez-vous nous dire à quel point les raffineries tiennent au projet, non seulement au Nouveau-Brunswick, mais au Québec aussi?

Je pense que vous avez parlé quelque peu des investissements entourant la modernisation de la raffinerie de Saint John. Qu'en est-il des installations d'entreposage? J'imagine que vous avez parlé de stockage en vrac, mais n'oublions pas les installations pour l'expédition et le reste.

• (0940)

**M. William Teed:** J'ai parcouru rapidement l'article dont vous parlez. Il ne fait aucun doute qu'une partie du pétrole acheminé d'ouest en est sera exporté. Toutefois, nous avons bel et bien la plus importante raffinerie pétrolière du Canada, et il est bien certain que les propriétaires, qui gèrent conjointement les opérations, ne vont pas laisser le pipeline se rendre à la côte et à leur usine en se contentant d'expédier les ressources à l'étranger.

Un approvisionnement de l'Ouest canadien, qui n'a rien de menaçant, est évidemment une excellente occasion à saisir pour l'est du Canada, sans compter que cette source de pétrole brut dans le secteur de Saint John pourrait bien attirer d'autres industries de produits pétroliers, au dire des intervenants de l'industrie. Cet approvisionnement créera bel et bien d'innombrables emplois directs, indirects et induits. Il s'agit toutefois aussi d'une excellente occasion de diversifier l'industrie pétrolière. Ce n'est qu'un début.

Il y aura toujours des marchés étrangers auxquels nous pourrions exporter notre pétrole, mais laissez-moi vous dire que la raffinerie de Saint John n'est pas réputée pour se contenter de recevoir le pétrole et de l'expédier ailleurs. Elle le reçoit, le raffine, puis y ajoute une valeur, une activité qui crée des emplois directs et indirects. La raffinerie expédie ensuite le produit fini au reste de l'Amérique du Nord.

À mes yeux, il est exagéré de dire que nous nous contentons de recevoir le pétrole et de l'expédier ailleurs sans nous en servir et y ajouter une valeur. Nous avons maintenant l'occasion de le faire, et les possibilités seront encore plus grandes à l'avenir.

**L'hon. Geoff Regan:** Avez-vous dit au début que le pétrole n'a rien de menaçant — vous avez utilisé ces mots — ou quelque chose du genre?

**M. William Teed:** Eh bien, je parlais de l'approvisionnement.

**L'hon. Geoff Regan:** Oui, la comparaison avec du pétrole venant de pays comme le Venezuela ou...

**M. William Teed:** Exactement.

**L'hon. Geoff Regan:** Il y a une question de sécurité de l'approvisionnement.

**M. William Teed:** Oui. Je pense que c'est le fait qu'il s'agit d'une source très stable. On parle de l'Alberta, au Canada, et non de pays étrangers qui ont vécu beaucoup de bouleversements politiques au fil des ans. De toute évidence, la stabilité doit être un facteur essentiel lorsqu'il s'agit de déterminer si l'on investit.

**L'hon. Geoff Regan:** Merci.

Madame Pike, j'ai quelques questions à vous poser. Vous avez longuement parlé des retombées économiques de l'exploitation pétrolière et gazière en mer pour Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Pourriez-vous en dire un peu plus à cet égard et au sujet de la possibilité de production terrestre? Je présume que lorsque vous parlez de production terrestre, il s'agit surtout, ou peut-être uniquement, de l'exploitation des gaz de schiste, n'est-ce pas?

**Mme Barbara Pike:** Il y a évidemment des retombées liées à l'exploitation marine, et aussi terrestre, il est à espérer, car Statoil a annoncé l'une des découvertes les plus importantes de pétrole au large de Terre-Neuve en 2013. De plus, 2 milliards de dollars seront consacrés à l'exploration au large de la Nouvelle-Écosse par les entreprises BP et Shell, qui sont toutes les deux à la recherche de pétrole. Il est à espérer qu'elles en trouveront et que nous pourrions aller de l'avant. On parle de projets de 10 ou 12 ans.

Pour ce qui est de la production terrestre, en effet, il y a l'exploitation de gaz naturel et de pétrole terrestre, car Contact Exploration produit du pétrole ici au Nouveau-Brunswick. En Nouvelle-Écosse, les projets sont actuellement en suspens jusqu'à ce que nous ayons l'examen du comité d'experts, et nous nous attendons à ce qu'il soit rendu public en juin ou en juillet et à ce qu'il nous guide très clairement sur la suite des choses. East Coast Energy a foré un puits de méthane de houille cette année.

Nous espérons que l'exploitation des ressources terrestres se poursuivra en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, et effectivement, cela inclura le gaz de schiste. Comme l'ont dit le maire et M. Teed, les possibilités pour le gaz de schiste sont énormes au Nouveau-Brunswick. Les choses peuvent changer et la production peut commencer très rapidement. Nous avons besoin de ce gaz naturel dans les Maritimes parce que nous commençons à manquer de gaz naturel de l'île de Sable. Deep Panuke est un projet de très petite envergure. La production ne durera que 10 ou 12 ans. Comme on l'a dit tout à l'heure, notre production de gaz naturel ne suffit plus à combler nos besoins dans les périodes de pointe. Sans des projets liés au gaz naturel, nos entreprises ne soutiendront plus la concurrence dans le marché nord-américain, si l'on examine la fabrication, car elles se mesurent à des entreprises qui seront passées au gaz naturel, et les prix sont beaucoup plus bas que ceux que nous observons dans l'Est du Canada depuis quelques mois.

Ai-je répondu à votre question?

• (0945)

**Le président:** Merci, monsieur Regan.

Nous passons maintenant à des interventions de cinq minutes. M. Trost commencera, et il sera suivi de M. Calkins et de Mme Moore.

Monsieur Trost, allez-y, s'il vous plaît. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Brad Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC):** Merci, monsieur le président.

Madame Bak, en jetant un coup d'oeil sur le document que vous nous avez fourni, ce qui me frappe entre autres, c'est que souvent, les gens n'associent pas les technologies propres à l'industrie pétrolière;

ce n'est pas normal. L'autre chose qui me frappe, c'est pourquoi c'est nécessaire, encore une fois, compte tenu de ce lien.

Ensuite, lorsque M. Patterson expliquait la façon dont son entreprise en est venue à couvrir plus d'un secteur, j'ai commencé à penser que c'était probablement assez courant. Pourriez-vous m'en dire un peu plus sur la façon dont vos entreprises membres fonctionnent, tant pour l'industrie pétrolière que d'autres industries? Comment cela se coordonne-t-il au sein des entreprises? Enfin, aidez-nous un peu à comprendre comment les entreprises de technologie d'énergie propre ne se concentrent pas seulement sur le pétrole, mais passent d'une industrie à l'autre. Mes présuppositions sont-elles exactes, et si c'est le cas...?

**Mme Céline Bak:** C'est une excellente question. Merci beaucoup, monsieur Trost.

Les entreprises de technologie voguent d'une industrie à l'autre parce que leurs investissements en R. et D. sont tellement importants que souvent, ils doivent être utilisés dans des propositions de valeur de différentes industries. En général, les entreprises de technologie sont payées en fonction de la valeur qu'elles créent, et c'est ce à quoi s'attendent leurs actionnaires. Je vais vous donner quelques exemples.

Hydrogenics est une entreprise qui travaille dans le secteur de l'hydrogène depuis des années. Elle offre de la technologie qui est souvent liée au stockage d'énergie à grande échelle dans le secteur de l'électricité. Toutefois, vous devez savoir qu'elle a récemment signé une entente avec Enbridge et que le gouvernement de l'Ontario a récemment inclus le stockage dans les gazoducs dans son Plan énergétique à long terme. Hydrogenics et Enbridge collaboreront pour transformer du gaz naturel en hydrogène afin de le stocker dans des conduites de gaz naturel de sorte que pendant les périodes de forte demande, nous puissions utiliser du gaz naturel et le rendre accessible.

Un autre exemple, c'est Pure Technologies, une entreprise albertaine qui travaille dans le secteur des infrastructures hydrauliques depuis bien des années. Sa technologie permet à des centaines de clients de comprendre les défauts des grandes conduites d'eau. Elle a créé une technologie pour mesurer les faiblesses possibles dans les oléoducs et les gazoducs, de sorte qu'elle est passée d'un environnement peu hostile à un environnement hostile et pressurisé, c'est-à-dire celui des oléoducs et des gazoducs. Il y a bien des exemples.

• (0950)

**M. Brad Trost:** On pourrait donc dire que parfois, dans l'économie de l'industrie, nous voyons les effets de l'industrie pétrolière et gazière, mais nous ne les comprenons pas toujours en raison des liens entre les entreprises de technologie et d'ingénieurs, qui passent d'une industrie à l'autre. Ce qui peut être considéré comme autre chose peut en fait être un effet indirect de la technologie du secteur pétrolier et gazier.

**Mme Céline Bak:** Oui, et vice versa. Les deux exemples d'entreprise que je vous ai donnés ont commencé dans d'autres industries et se sont dirigés vers l'industrie pétrolière et gazière. Évidemment, l'entreprise de M. Patterson a commencé dans l'industrie pétrolière et gazière et s'est retrouvée dans d'autres industries. Les deux liens existent.

**M. Brad Trost:** J'ai une brève question à poser aux messieurs de Saint John; ils peuvent tous les deux y répondre.

L'oléoduc Énergie Est est l'un des principaux sujets dont vous avez parlé aujourd'hui. Si vous aviez une ou deux recommandations à faire pour que le processus s'accélère — car j'ai l'impression que vous êtes d'avis qu'il faut procéder le plus tôt possible —, quelles seraient-elles?

**M. William Teed:** Je serai bref. À mon avis, le changement qui a été apporté au calendrier dans le cadre duquel l'Office national de l'énergie doit travailler a énormément favorisé l'accélération importante du processus visant à obtenir une réponse. Du point de vue de l'industrie, nous n'entendons que de bonnes choses en ce qui concerne ce changement.

Pour ce qui est des autres besoins, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question. Il me semble que les choses avancent à un très bon rythme et qu'elles se déroulent comme prévu.

**M. Brad Trost:** Monsieur le maire Norton.

**M. Mel Norton:** Je répéterais que plus on simplifie le processus réglementaire, mieux c'est. Il nous faut un bon processus réglementaire.

**Le président:** Merci, monsieur Trost.

**M. Brad Trost:** Vous avez mis fin à mon intervention sept secondes trop tôt, monsieur le président.

**Le président:** Nous sommes maintenant en train d'utiliser ces sept secondes, n'est-ce pas?

Monsieur Calkins, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Blaine Calkins:** Merci, monsieur le président. Je sais que vous serez plus généreux envers moi.

Je me présente. Je m'appelle Blain Calkins. Je suis député d'une région rurale de l'Alberta. Je représente des gens formidables et travailleurs, dont une bonne partie travaillent dans l'industrie pétrolière et gazière de la province. En tant qu'Albertain, je veux vous remercier du fait qu'un grand nombre de Canadiens — et à juste titre — de partout au pays vont travailler en Alberta ou en Saskatchewan. Cependant, messieurs Norton et Teed, je comprends très bien que c'est une bonne chose de pouvoir travailler dans la région où l'on vit.

Depuis huit ans, je me déplace à Ottawa, et je sais comment cela se passe, mais le trajet consiste en partie à prendre un vol habituellement le jeudi soir à Ottawa — ou à Toronto, s'il y a une correspondance — où j'écoute ce que disent les gens. Leur accent m'indique que ce sont des francophones, des Acadiens ou des gens du Canada atlantique qui montent dans l'avion, et ils portent des manteaux de Firebag ou d'Albian. Ils portent ces vêtements en raison des projets auxquels ils travaillent.

Ils les portent parce qu'ils sont fiers du travail qu'ils font, et ils se rendent là où il y a des emplois, et je n'ai aucune inquiétude. En tant qu'Albertain, je peux vous dire que je ne suis pas du tout inquiet. Je suis un grand défenseur des couloirs de transport de l'énergie entre l'Est et l'Ouest de notre pays, bien plus encore que de ceux entre le Nord et le Sud.

Je veux seulement vous dire ce que j'en pense, et je vous remercie tous les deux de votre présence.

Ma question s'adresse à vous deux, messieurs, ou à toute personne qui veut y répondre. Compte tenu des changements dans l'emploi au pays à l'heure actuelle, quelles autres possibilités s'offrent à vos régions, celles dans lesquelles vous faites des affaires, pour favoriser une croissance accrue? Nous faisons venir des gens. Nous sommes des importateurs nets de travailleurs. En Alberta, toute personne valide peut trouver un emploi. L'affiche que l'on voit le plus

fréquemment dans ma circonscription c'est celle qui indique « offre d'emploi ». Sur le plan de la main-d'œuvre, quelles sont les possibilités de croissance dans la formation dans vos secteurs?

J'ai une question sur la propriété intellectuelle à poser à Mme Bak. C'est un sujet dont nous ne parlons pas beaucoup. C'est très compliqué et technique, mais je crois que la pierre angulaire d'une société et d'une industrie prospères, c'est d'avoir la propriété intellectuelle permettant de stimuler l'innovation, la croissance, etc.

Vous parlez de la façon dont bon nombre des entreprises font des affaires, font des évaluations et de ce qu'elles vendent. Pour bien des entreprises, il ne s'agit pas seulement des produits qu'elles vendent, c'est la propriété intellectuelle qui est l'élément le plus important de leur entreprise.

Je me demande si vous voulez parler des investissements dans la propriété intellectuelle, des investissements du secteur de l'énergie dans la propriété intellectuelle et des progrès technologiques. Voulez-vous parler un peu de ce volet de l'industrie?

Je m'arrête ici.

Je pense que je n'aurai plus de temps par la suite, monsieur le président.

• (0955)

**Le président:** Merci, monsieur Calkins.

Madame Bak, vous pourriez commencer et répondre brièvement à la question de M. Calkins sur la propriété intellectuelle. Ce sera ensuite au tour de monsieur le maire et de M. Teed, et tout autre témoin qui le souhaite pourra intervenir ensuite, s'il reste du temps, bien entendu.

Allez-y, s'il vous plaît, madame Bak.

**Mme Céline Bak:** Il y a deux choses.

Évidemment, la COSIA joue un rôle très important dans le partage de la propriété intellectuelle en ce qui concerne les sables bitumineux. Vous connaissez la COSIA.

Il est également important de mentionner que les petites entreprises investissent de 8 à 9 % de leurs dépenses en R-D pour protéger la PI. Parmi le milliard de dollars par année qui est consacré à la R-D, de 60 à 100 millions de dollars sont consacrés à sa protection. Le nombre de brevets pour ces entreprises est d'environ six en moyenne — soit la responsabilité de la protection des brevets. Cela vous donne une idée.

Je vous cède la parole.

**Le président:** Merci, madame Bak.

Il ne reste environ qu'une minute au temps d'intervention de M. Calkins. Je vous demande donc de répondre très brièvement s'il vous plaît.

Voulez-vous commencer, monsieur le maire?

**M. Mel Norton:** Merci, monsieur le président.

En me basant sur la situation de Saint John et du Nouveau-Brunswick, je répondrai simplement que le taux de chômage de notre province — et particulièrement à Saint John et partout dans le Canada atlantique également — est continuellement plus élevé qu'ailleurs au Canada. Il y a de la main-d'oeuvre, mais il faut des emplois. À l'heure actuelle, les possibilités d'emploi en Alberta attirent une partie de notre main-d'oeuvre, mais notre taux de chômage est encore nettement supérieur à la moyenne nationale.

**Le président:** Merci.

Monsieur Teed, voulez-vous dire autre chose?

**M. William Teed:** Non, c'est bien.

**Le président:** Monsieur Patterson ou madame Pike, voulez-vous répondre brièvement à la question de M. Calkins?

Madame Pike.

**Mme Barbara Pike:** Je pense que le maire a répondu à la question. Beaucoup de gens cherchent un emploi ici. Il serait préférable qu'ils travaillent près de chez eux. D'autre part, dans le Canada atlantique, et c'était le cas surtout il y a des générations et des siècles, les gens allaient loin de chez eux pendant une longue période pour travailler dans le secteur des pêches. Il serait préférable qu'ils travaillent ici, mais...

**Le président:** Merci.

Le temps de M. Calkins est écoulé.

C'est maintenant au tour de Mme Moore, qui dispose de cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

**Mme Christine Moore:** Merci beaucoup.

Monsieur Norton, vous êtes maire d'une ville, et c'est un peu pour cette raison que je veux vous poser des questions.

Quand un secteur des ressources naturelles est en croissance rapide, cela exerce parfois une pression sur les villes. C'est ce qui s'est passé dans ma région quand il y a eu un boum minier.

Comment une ville peut-elle s'adapter? Le nombre de logements peut être insuffisant pour répondre à la demande. Il y a aussi une demande accrue au chapitre des infrastructures. Ce qui est déjà en place peut ne pas être adapté à une augmentation rapide du nombre d'habitants, laquelle augmentation peut mener à des problèmes sociaux. Il peut arriver que le prix des maisons monte à une vitesse fulgurante, ce qui nuit aux familles. Des travailleurs seront recrutés, mais malheureusement, ils ne pourront pas faire venir leur famille. Ils devront donc faire des allers-retours, étant donné qu'ils ne pourront simplement pas trouver ou acheter une maison où ils pourront habiter avec leur famille.

En tant que maire, comment peut-on s'adapter à une telle réalité?

**M. Mel Norton:** Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je m'excuse de ne pas pouvoir vous répondre entièrement en français. Si je le faisais, je n'arriverais pas à répondre correctement à votre question.

Vous touchez certainement à un point important. Il y a des répercussions sociales, environnementales et économiques qui accompagnent toute expansion rapide d'une industrie ou la création d'emplois. C'est la réalité.

Or, nous serions bien heureux d'avoir ce genre de problème à Saint John, et le Nouveau-Brunswick serait certainement ravi de

pouvoir relever ce type de défi. À l'heure actuelle, nous avons cette volonté à Saint John, que nous avons toujours eue d'ailleurs, d'accueillir un secteur en essor. Nous disposons de la permission du public. Nous ne croyons pas que l'essor d'un secteur exclut une bonne qualité de vie.

Si vous vous rendez à Saint John, vous verrez des maisons à deux pas de la raffinerie. Dans un premier temps, nous serions probablement en mesure de relever les défis liés à l'expansion rapide d'un secteur au moyen des logements existants, par exemple. Nous avons le taux d'occupation des logements locatifs le plus élevé de toutes les collectivités du Canada atlantique. Il en va de même pour les espaces commerciaux. Le taux de vacance des immeubles commerciaux est le plus élevé des Maritimes.

La possibilité est donc là. Nous avons l'espace physique. Nous avons les gens qu'il faut, nous le savons à cause des taux de chômage. Nous avons l'espace physique pour accueillir le développement.

Il faudrait certes que tous les ordres de gouvernement collaborent afin d'offrir les programmes de formation et d'éducation nécessaires pour disposer de la main-d'oeuvre que nous recherchons. C'est quelque chose que nous devons faire actuellement, plutôt que d'attendre que ce genre de projet se pointe.

• (1000)

[Français]

**Mme Christine Moore:** À titre indicatif, à Saint John actuellement, quel est le prix moyen d'une maison pouvant loger une famille?

[Traduction]

**M. Mel Norton:** Je m'excuse, mais je ne connais pas le prix moyen d'une maison. Je peux vous dire cependant qu'on pourrait aisément acheter une maison familiale de trois chambres à coucher à Saint John pour 200 000 \$ ou moins.

[Français]

**Mme Christine Moore:** Prévoyez-vous une augmentation rapide des prix? Par exemple, il y a à peine 10 ans, à quelques endroits de ma circonscription, l'évaluation municipale des maisons unifamiliales était de 50 000 \$. Depuis, ce montant a triplé, sinon quadruplé. Par conséquent, les familles ne sont soudainement plus en mesure d'acheter une maison.

Prévoyez-vous qu'une augmentation rapide du nombre d'emplois va entraîner une augmentation marquée du prix des maisons, ce qui nuira aux familles?

[Traduction]

**M. Mel Norton:** Ce que nous avons vu historiquement à Saint John, c'est que lorsqu'il y a de l'optimisme quant à la croissance, la valeur des propriétés augmente. En général, cependant, la valeur des propriétés de notre ville stagne depuis environ 2008. Je m'attendrais à ce que les propriétaires de maisons et d'immeubles profitent d'une hausse des valeurs, mais nous n'avons jamais connu des pics des prix des maisons ou des propriétés comme c'est le cas ailleurs au Canada.

[Français]

**Mme Christine Moore:** Selon vous, combien de personnes de plus Saint John peut-elle accueillir? Combien de personnes pourraient venir s'y établir sans que cela compromette la qualité des services dispensés par la ville?

[Traduction]

**M. Mel Norton:** Lorsque les plans ont été dressés, on s'attendait à une population d'un quart de million, et actuellement nous n'avons que 70 000 habitants.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Moore.

Toujours dans la série de cinq minutes, nous avons M. Leef, qui sera suivi par Mme Duncan et Mme Block.

Allez-y, monsieur Leef.

**M. Ryan Leef (Yukon, PCC):** Merci, monsieur le président, et merci à tous nos témoins.

Monsieur Norton, j'allais vous poser des questions semblables à celles que vous a posées Mme Moore. Vous avez d'ailleurs abordé le sujet qui m'intéresse. Je représente le Yukon, et nous avons certainement bénéficié de la main-d'oeuvre du Canada atlantique au fil des ans, surtout de Terre-Neuve-et-Labrador.

Fait intéressant, qui par ailleurs a motivé notre étude, c'est que si on veut comprendre les enjeux aux yeux des Canadiens, il faut discuter des risques et des récompenses. Bon nombre de gens ne voient que l'empreinte écologique ou les aspects négatifs du développement, non seulement du pétrole et du gaz naturel, mais de toutes sortes d'activités au pays. Or, ces gens, à notre avis, ne comprennent pas forcément l'étendue et la nature des récompenses qui accompagnent ce développement.

Vous avez parlé de la permission du public et vous avez indiqué que vous ne percevez pas les grands projets de développement économique comme étant un problème. Que pensez-vous sont les principaux facteurs qui expliquent cette attitude? Est-ce les taux de vacance, à la fois des propriétés commerciales et des logements, est-ce le fait que vous pensiez avoir une collectivité de 250 000 âmes qui n'en compte que 70 000, ce qui crée un besoin désespéré de croissance, ou est-ce une volonté profondément ancrée dans votre collectivité? Je dirais que la situation varie probablement d'une région à l'autre dans notre pays, en ce qui concerne les attitudes à l'égard du développement.

Pourriez-vous vous prononcer rapidement à ce sujet?

• (1005)

**M. Mel Norton:** Merci pour la question, monsieur Leef.

Nous voulons tout simplement ce dont jouit à bien des égards le reste du Canada, c'est-à-dire avoir la possibilité de nous redresser et d'être autosuffisants. Nous voulons faire partie du club des « nantis ». Nous avons vu ce qui s'est passé en Saskatchewan, en Alberta, à Terre-Neuve et en Colombie-Britannique. Nous voyons tant de provinces « nanties ».

La culture entrepreneuriale est bien ancrée chez les gens de Saint John depuis la création de notre ville. Ce sont des entrepreneurs qui ont fondé la ville, c'est dans notre sang. Nous n'avons pas eu beaucoup d'occasions de profiter des opportunités, mais nous savons que nous sommes le moteur de l'économie de la province. Nous voulons jouer un plus grand rôle et nous y voyons la possibilité de le faire.

**M. Ryan Leef:** Ce serait bien de pouvoir mettre l'accent sur l'aspect positif, mais vous recherchez la croissance, ce qui fait que nous devons aborder la question des aspects négatifs, car c'est la réalité des familles canadiennes.

Quel est l'impact dans votre collectivité lorsque les gens prennent l'avion et sont absents pendant de trois à quatre semaines à la fois? Quelle est l'incidence du développement et de la croissance sur le tissu social de la collectivité? Que ressentent les enfants, qui deviennent membres d'une famille monoparentale et qui ne voient l'autre parent que de temps en temps? Quel est l'impact sur la croissance de la collectivité, sur sa résistance et son bien-être?

**M. Mel Norton:** C'est très difficile pour les familles qui sont à Saint John, non seulement les parents et les enfants dont un membre de la famille est parti pendant des semaines à la fois, mais aussi les grands-parents. Ce que nous voyons de plus en plus, et je pourrais vous en fournir d'innombrables exemples, c'est que les parents qui sont partis travailler en Alberta pendant quelques années décident de s'y installer. Les grands-parents qui sont séparés de leurs petits-enfants décident tout d'un coup de se rapprocher d'eux, et ils quittent la province également. Nous avons donc perdu pas une seule mais deux voire même trois générations de résidents du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique.

On assiste donc à un déchirement lent mais inéluctable du tissu social de toute la province. Nous connaissons une autre baisse de la population qui n'est pas soutenable. Il va falloir ou bien devenir autosuffisants ou bien dépendre du reste du pays pour faire ce que nous devrions être capables de faire nous-mêmes.

La situation se résume comme cela, monsieur Leef.

**M. Ryan Leef:** Nous parlons du pétrole et du gaz naturel, du secteur énergétique, mais M. Teed a signalé qu'il y a en fait six secteurs. Vous avez essentiellement dit que ce secteur se trouve parmi les six principaux, mais où se classe-t-il?

**M. Mel Norton:** En ce qui concerne les possibilités offertes, c'est le secteur numéro 1. Nous y voyons des possibilités pour tout, depuis l'agrandissement de notre raffinerie jusqu'à l'élargissement de notre assiette fiscale du fait que nous aurions une station de pompage pour l'oléoduc allant de la côte Ouest vers l'Est qui traverserait notre ville. Ce serait des éléments essentiels pour la viabilité de notre collectivité.

**M. Ryan Leef:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Leef.

Nous passons encore une fois à Mme Duncan. Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Linda Duncan:** Merci beaucoup.

Monsieur, je compatis entièrement. Ma famille a quitté le Nouveau-Brunswick pour s'installer au Dakota du Nord et est ensuite revenue. Bien sûr, c'était à l'époque où il n'y avait pas suffisamment de terres agricoles pour une famille ayant 13 enfants. Maintenant vous perdez des familles pour d'autres raisons mais ce qui est sûr, c'est que vous venez d'un magnifique coin du monde. Ma famille, la famille Steeves, vient de la région de Petitcodiac.

J'essaie de me souvenir de quelque chose que j'ai lu dans la documentation... il me semble qu'il y avait une certaine controverse entourant la proposition de construction d'un oléoduc qui passerait par la ville de Saint John. Des préoccupations ont certainement été soulevées. Il est clair que les gens veulent les emplois, mais il reste cet élément de risque.

Pouvez-vous nous parler un peu plus des types de consultation qui sont menés actuellement, au niveau provincial ou municipal, en ce qui concerne la gestion des risques associés à l'intensification des activités de raffinage? A-t-on soulevé des préoccupations quant aux trains qui transportent le pétrole de Bakken et d'autres carburants vers Saint John?

**M. Mel Norton:** Vous avez posé plusieurs excellentes questions.

Comme bon nombre de vous le savez, il y a un an environ, la raffinerie Irving a prévu une capacité ferroviaire qui permettrait d'acheminer 100 000 barils de pétrole brut par jour depuis l'Ouest canadien. On a bien sûr parlé de l'incidence de cette capacité.

Les consultations communautaires dépendent essentiellement de la réputation et du bilan d'Irving Oil. Cette société affiche un bilan exceptionnel en matière de sécurité. Dans mon exposé, j'ai parlé du partenariat entre le service d'incendie de la ville de Saint John et Irving Oil. La société Irving Oil a acheté de son propre gré un camion de pompier des plus performants pour être en mesure de répondre à toute urgence. Elle a établi un partenariat avec le service d'incendie de Saint John afin de fournir de la formation à ses employés. Tout cela a été fait d'une façon qui nous épargnera de l'argent et même générera des revenus pour la ville. Nous avons donc vu une excellente collaboration communautaire pour ce qui est des facteurs de risque.

En ce qui concerne les consultations, vous avez mentionné le défi représenté par le gazoduc Brunswick qui passait par Saint John. Au final, l'histoire a été positive. Cela faisait partie du développement de notre terminal de gaz naturel liquéfié. Plusieurs millions de dollars ont été consacrés au parc Rockwood, l'un des plus grands parcs municipaux du Canada. Le parc en a été transformé. Je ne crois pas que vous puissiez trouver un seul résident de Saint John qui soit insatisfait de la tournure des événements.

Il y a bien sûr eu des préoccupations évoquées et oui, il y a des particuliers qui... et à juste titre. Nous devons nous assurer que la réglementation en matière de protection de l'environnement est en place et que l'environnement est bel et bien protégé. Au final, cependant, Saint John est un endroit où on peut se rendre au parc Rockwood et ensuite se promener et arriver à la raffinerie. Nous ne pensons pas que l'un exclut l'autre.

●(1010)

**Mme Linda Duncan:** Merci.

S'il me reste encore quelques minutes, j'aimerais poser une question à M. Teed ou à un autre témoin qui voudrait bien y répondre.

Beaucoup s'inquiètent de l'incidence éventuelle de la fracturation hydraulique. Nous avons recueilli beaucoup de préoccupations des gens qui s'opposent à cette activité au Nouveau-Brunswick. Je me demandais si vous, monsieur Teed, ou encore d'autres témoins avez participé directement à l'étude de la Société royale du Canada et si vous pensez qu'elle offrira des orientations pour améliorer la réglementation en la matière.

**M. William Teed:** Non, je n'ai pas participé à cette étude. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a bien sûr revu la réglementation du secteur et vient d'adopter ce qu'il pense être une

réglementation des plus sévères pour régir le développement de l'industrie du gaz du schiste.

Les entreprises, à mon avis, sont fortement en faveur du développement du gaz de schiste. En fait, un sondage effectué récemment par la chambre de commerce de Saint John auprès de ses membres, auquel 40 % des membres ont répondu, comportait des questions sur l'extraction du gaz naturel. Plus de 75 % des répondants se sont prononcés en faveur. Sur les 76 % en faveur, 72 % se sont dits en faveur de la fracturation et 4 % contre, les autres étant indécis. J'en conclus que les entrepreneurs comprennent le développement que nous espérons viendra et sont à l'aise avec le cadre réglementaire prévu.

**Le président:** Une petite question...

**Mme Linda Duncan:** Vous dites que les entreprises sont pour, mais qu'en est-il pour les collectivités où se déroule la fracturation hydraulique?

**M. William Teed:** Nous devons encore renseigner les gens sur le processus, mais je crois que la population générale de la province est beaucoup plus à l'aise. Il est parfois difficile de surmonter sa peur de l'inconnu, mais nous diffusons des renseignements et nous discutons avec les collectivités du Nouveau-Brunswick. Ces efforts aident à renseigner les gens sur le processus afin qu'ils le comprennent et le soutiennent.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Duncan.

Je cède la parole maintenant à Mme Block, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, qui sera suivie par Mme Moore et Mme Corckatt.

Allez-y, madame Block.

**Mme Kelly Block (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais moi aussi faire comme mes collègues et souhaiter la bienvenue aux témoins ici présents. Votre témoignage nous sera très utile.

J'aimerais également féliciter les députés du Nouveau-Brunswick. Je crois que vous avez très bien présenté vos arguments justifiant la nécessité de poursuivre le développement des ressources et l'interconnexion des provinces, afin que nous puissions tous bénéficier de la croissance et de la prospérité que nous observons dans certaines régions.

Je comprends tout à fait vos préoccupations quant à l'impact sur les collectivités et les familles. Je ne crois pas y avoir vraiment réfléchi jusqu'à maintenant. Nous avons certainement recueilli de nombreuses statistiques de nos témoins sur les revenus d'impôts et de redevances des provinces, ainsi que les avantages pour les chaînes d'approvisionnement locales, mais nous n'avons pas réellement pensé à l'incidence sur le tissu social d'une collectivité dont les membres prennent l'avion et partent pendant des semaines à la fois, ou encore sur des familles entières qui doivent se déplacer pour le travail.

Cette étude nous permet également de dresser un tableau des avantages ressentis au pays découlant du développement du pétrole et du gaz naturel dans l'Ouest, et je crois maintenant que nous devons relever le défi et examiner ce qu'il en est pour vous sur la côte Est. On nous a sensibilisés quant aux occasions qui sont ratées sur une base quotidienne lorsque nous nous attardons au problème d'acheminement des ressources vers les côtes. Je sais que c'est la raison pour laquelle nous avons élaboré le plan de développement responsable des ressources, et je ne sais pas si c'était vous, monsieur le maire ou vous, monsieur Teed, qui avez indiqué que nous avons rendu les échéances plus prévisibles grâce à ce plan.

J'aimerais que nos témoins nous parlent de l'aspect impératif du développement, car je crois que c'est un facteur dont nous devenons de plus en plus conscients. Il y a un aspect impératif, et vous en avez très bien fourni le contexte. Je peux vous dire, moi-même qui viens de la Saskatchewan, que c'est un défi de choix que de gérer la croissance et la prospérité, surtout si l'on pense à ce qu'on a connu dans le passé. J'aimerais donc demander aux témoins de nous parler du caractère impératif de continuer à développer de façon responsable les ressources et de s'assurer que nous avons l'infrastructure en place afin que toutes les provinces en profitent.

• (1015)

**Le président:** Pouvez-vous m'indiquer le témoin qui pourrait répondre en premier à votre question?

Monsieur le maire, allez-y.

**M. Mel Norton:** Merci, monsieur le président

Si l'on considère le Canada dans son ensemble, nous savons que bon nombre de raffineries ont fermé leur porte dans l'est du Canada au cours des dernières années. La ville natale de M. Regan n'y fait pas exception. Elle a vu sa raffinerie fermer tout récemment. Nous savons donc qu'il faut à tout prix avoir une pipeline ouest-est pour assurer la viabilité des industries existantes.

Nous savons également que pour Saint John, notamment, les enjeux ne sont pas la construction de la pipeline, mais son impact potentiel. Les impératifs sont la valorisation du bitume, la cokéfaction, les industries secondaires de plastique ou toute autre industrie de produits secondaires du pétrole qui pourraient s'implanter. Si nous voulons une ville autosuffisante et vraiment aider le Nouveau-Brunswick, ce sont nos impératifs.

**Le président:** Monsieur Patterson, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Anthony Patterson:** Merci.

À Terre-Neuve-et-Labrador, la priorité des priorités est de profiter des bienfaits actuels du pétrole et du gaz. La mission de mon secteur industriel, pour les 20 prochaines années, pendant que l'industrie pétrolière investit dans la R-D, consiste à accoucher d'une industrie de pointe, capable d'affronter la concurrence mondiale et de produire des revenus et des emplois dans notre province pour que nous puissions devenir l'équivalent du secteur minier.

Nous nous inspirons de la Norvège, notre premier concurrent et notre premier modèle, pour la croissance de l'économie terre-neuvienne et pour le réinvestissement des profits du pétrole et du gaz dans la croissance d'une nouvelle industrie.

**Le président:** Merci.

Monsieur Teed, voulez-vous répondre brièvement?

**M. William Teed:** Je serai bref. C'est au sujet du gaz naturel. De plus en plus, nos partenaires de l'industrie nous disent que nous avons besoin, pour être concurrentiels, de gaz naturel bon marché. Les goulots d'étranglement actuels dans le réseau de distribution aux

États-Unis ont fait exploser les coûts cette année. Il est indispensable d'offrir notre propre gaz naturel à nos industries pour demeurer compétitifs. C'est ce que nous répète sans cesse l'industrie.

**Le président:** Merci.

Merci, madame Block.

Nous passons maintenant à Mme Moore, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

• (1020)

[Français]

**Mme Christine Moore:** Merci.

Monsieur Norton, il pourrait arriver que le déblocage d'un projet fasse augmenter considérablement le nombre d'emplois disponibles et que les travailleurs locaux ne puissent pas suffire à la demande. En tant que maire, comment pourriez-vous faire face à une arrivée assez importante d'immigrants d'autres provinces et de l'étranger? En effet, selon le nombre d'emplois créés, il se pourrait que les travailleurs au pays ne soient pas suffisants.

Ces gens ont souvent un bagage et des besoins différents. Souvent, la personne qui travaille connaît la langue, mais ce n'est pas nécessairement le cas de la femme ou du reste de la famille. Comment feriez-vous face à une telle situation?

Mme Duncan aimerait poser une deuxième question. Je vais lui laisser le temps de la poser après votre réponse.

[Traduction]

**Le président:** Oui, monsieur Norton, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Mel Norton:** Merci, monsieur le président.

Ce genre de changement est un autre beau défi que nous voudrions relever. Ce dont vous parlez, c'est la possibilité, pour nous, de commencer à nous y préparer dès maintenant. Par exemple, l'oléoduc vers l'est devrait entrer en production en 2018. Nous disposons de ce temps pour cette planification. Si, par exemple, nous agrandissons considérablement notre raffinerie, nous pouvons planifier le déroulement des travaux, de concert avec tous les gouvernements.

J'ai parlé du taux de chômage. Entre celui du Nouveau-Brunswick et ceux du Canada atlantique en général et du reste du pays, l'écart est considérable. Au Nouveau-Brunswick, on compte plusieurs milliers de chômeurs de plus par habitant que partout ailleurs au Canada, et ça a toujours été comme ça. En partie, je suppose, parce qu'on ne nous offre pas les mêmes chances. Nous savons que nous possédons la main-d'oeuvre. La formation est indispensable, et nous saisissons sûrement l'occasion d'attirer chez nous un certain nombre de travailleurs de l'ouest du pays.

Nous savons que les Néo-Brunswickois reviendront. Même si les salaires sont légèrement moindres, ils reviendront, et nous laisserons aux Albertains la tâche d'embaucher leurs remplaçants.

Saint John est particulièrement accueillante pour les immigrants. Pour eux, nous avons mis sur pied un certain nombre de programmes de réinstallation et de programmes d'enseignement de l'anglais, langue seconde. Notre université participe à cet effort, tout comme notre YMCA. Nous sommes donc une communauté déjà accueillante. Nous comptons une population importante de Coréens et de Chinois. Des gens de partout dans le monde ont fait de Saint John leur patrie, et nous sommes prêts, immédiatement, à en accueillir d'autres.

**Mme Linda Duncan:** Est-ce que j'ai le temps pour une petite question?

**Le président:** Oui, vous disposez de quelques minutes.

**Mme Linda Duncan:** Je ne sais pas trop si vous allez aimer cette question, monsieur Teed ou madame Pike. Les producteurs de bitume nous disent qu'ils expédient le bitume parce que les coûts de sa valorisation sont inabordables. Alors, comment pouvez-vous expliquer qu'ils financeront sa valorisation au Nouveau-Brunswick?

**M. William Teed:** C'est une excellente question pour Mme Pike.

**Le président:** Allez-y, madame Pike.

**Mme Barbara Pike:** Pas tout à fait parce que nous sommes la chaîne logistique dans... Mais, essentiellement, la raffinerie, si j'ai bien compris, est en mesure d'utiliser des additifs pour cette opération. Peut-être que M. Teed ou M. le maire peuvent en discuter davantage avec la raffinerie Irving. Mais, encore une fois, comme quelqu'un l'a dit, la possibilité de recevoir ce brut à Saint John, et les possibilités que nous offrent d'autres industries, en raison de la situation de Saint John, exactement... qui possède l'un des meilleurs ports. Sans raffinerie ni accès à un grand port, l'Ouest est bien plus dépourvu. Tout cela rend abordable le coût de beaucoup d'autres choses.

**Mme Linda Duncan:** Je précise rapidement que je parle de valorisation et non de raffinage. Ce qu'on envoie est du bitume brut, qu'il faut valoriser puis raffiner. Qui donc financera la valorisation avant le raffinage?

**Mme Barbara Pike:** Si j'ai bien compris, ce sera intégré dans le plan par Irving Oil.

• (1025)

**Le président:** Merci, madame Duncan.

Mme Crockatt a la parole pendant cinq minutes. Elle sera suivie de M. Trost.

**Mme Joan Crockatt:** Si on me permet de répondre à la question de mon honorable collègue d'en face, le bitume est un produit déjà valorisé à la source, dans ce que certains appellent une raffinerie et d'autres une installation de valorisation. C'est essentiellement ce dont il s'agit. Des raffineries sont déjà prêtes pour cette valorisation. Il n'est pas économique d'en construire de nouvelles. Mais il est économique d'agrandir les raffineries existantes. Si j'ai bien compris, un très vaste terrain, aussi, est déjà disponible pour un agrandissement.

Peut-être pourriez-vous en parler, rapidement, monsieur Norton.

**M. Mel Norton:** Merci.

Notre nouveau schéma municipal d'aménagement prévoit le zonage d'un grand terrain, à l'est de Saint John, pour l'industrie superlourde. Il l'est précisément pour accueillir un agrandissement notable de la raffinerie existante. Nous savons aussi que les aspects économiques des travaux d'agrandissement favorisent beaucoup plus le Canada atlantique, où on peut faire venir par bateau les gros éléments de l'installation de valorisation ou des unités de cokéfaction

ou de l'agrandissement de la raffinerie, que les provinces enclavées comme l'Alberta, accessibles par voie terrestre. De plus, Saint John est déjà équipée pour la transformation du bitume brut extrait des sables pétrolifères.

**Mme Joan Crockatt:** Je passe à M. Patterson, parce que je pense que nous nous sommes beaucoup attardés au Nouveau-Brunswick, et je vois bien qu'il s'y passe beaucoup de choses.

Mais j'aimerais vous entendre, monsieur Patterson.

Avez-vous grandi à Terre-Neuve?

**M. Anthony Patterson:** Merci. Quelle question bizarre! Non. Je suis de la Saskatchewan. J'ai grandi à Moose Jaw. J'ai déménagé à Terre-Neuve après mes études secondaires.

**Mme Joan Crockatt:** Dites-nous...

**M. Anthony Patterson:** Je suis donc de Terre-Neuve et de la Saskatchewan, avant et après le boum.

**Mme Joan Crockatt:** Vous avez donc vu Terre-Neuve avant le boum, puis après. Pouvez-vous nous dire pourquoi vous y avez déménagé, parce que je pense que vous avez fait le contraire des Néo-Brunswickois? Pourquoi Terre-Neuve et de quelles conséquences directes de la mise en valeur du pétrole et du gaz dans cette province avez-vous été le témoin, dans sa population?

**M. Anthony Patterson:** Essentiellement, je suis parti m'engager dans la Garde côtière tout de suite après la fin de mes études secondaires. Voilà pourquoi je suis venu dans l'Est. J'y suis resté, parce que je suis resté dans le secteur de la marine.

J'étais là au début des années 1990, quand l'industrie de la pêche s'est effondrée. Je pense que l'humeur des gens est alors descendue au niveau le plus bas au Canada. Beaucoup ont dû se recycler, se faire embaucher dans d'autres industries ou partir. Le prix des maisons, tout ce genre de trucs, s'est effondré. Les rues étaient trouées de nids-de-poule et jonchées de toutes sortes de choses. C'était la déprime.

Sautons rapidement au début des années 2000, avec la mise en service d'Hibernia... C'est arrivé avant, mais, dès la mise en service de l'installation *SeaRose* de la société Husky, on a constaté un véritable regain d'optimisme à Terre-Neuve. Je pense que les Terre-Neuviens qui étaient partis sont revenus, particulièrement ceux qui possédaient des compétences dans le domaine du pétrole et du gaz. Grâce aux investissements dans les hautes technologies à la faveur de l'Accord atlantique — dans notre dénuement, il a bien fallu développer l'esprit d'entreprise —, les investissements dans la R-D, essentiellement, ont ranimé la flamme presque éteinte. On voit maintenant que les Terre-Neuviens sont voués à l'exportation, qu'ils ont l'esprit très tourné vers l'entrepreneuriat et qu'ils ont le sentiment qu'il ne faut pas laisser filer l'occasion, qu'il faut s'y accrocher.

**Mme Joan Crockatt:** Peut-être pouvez-vous en dire un peu plus, parce que vous avez fait le saut dans le secteur des hautes technologies. J'ai été captivée par votre observation. C'est, je crois, qu'il y avait eu... Peut-être pouvez-vous me citer la statistique. En argent investi dans le secteur des hautes technologies de Terre-Neuve, à combien se chiffrent les retombées de l'industrie du pétrole et du gaz dans cette province?

**M. Anthony Patterson:** Jusqu'en 2011, le chiffre cité par les sociétés pétrolières était de 205 millions de dollars. C'était le montant de leurs investissements directs. Seulement pour vous donner une idée, en 2011, elles ont investi 70 millions. Il y a donc augmentation exponentielle. Cela se fonde sur la production et le prix du pétrole. Ces investissements ont été accompagnés d'investissements notables d'origine fédérale et provinciale, un exemple étant le Fonds d'innovation de l'Atlantique de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, l'APECA. Je dirais qu'en une décennie, à peu près, les investissements dans la R-D de hautes technologies ont atteint 1 milliard de dollars.

Vous pouvez imaginer les répercussions sur le développement de microentreprises qui sont très localement tournées vers les joueurs régionaux. Certains d'entre nous sont maintenant rendus sur les marchés d'exportation et, après avoir franchi cette étape, nous triplons au moins nos revenus. C'est l'effet que nous constatons. Nous faisons nos preuves localement et nous collaborons avec certains des clients les plus difficiles sur terre. Exxon Mobil n'est pas un client facile, mais si nous pouvons satisfaire ses besoins, nous pourrions satisfaire ceux de n'importe qui, n'importe où.

• (1030)

**Mme Joan Crockatt:** Je trouve étonnant et fascinant que vous me disiez que cette industrie n'est absolument pas une industrie de bûcherons et de porteurs d'eau. En fait, elle a donné naissance à une industrie des hautes technologies prospère à Terre-Neuve.

**M. Anthony Patterson:** Absolument. En fait, je pense que nos concurrents sont les Norvégiens, qui ont fait comme nous. Je pense que quelqu'un qui revient à Terre-Neuve après une longue absence est stupéfait à la vue de l'industrie des technologies que nous y construisons.

J'ajouterai aussi que nos capacités nous amènent sur le terrain de la défense. C'est l'une des retombées importantes que je constate de l'industrie du pétrole et du gaz. Elle anime l'innovation par ici. Ce n'est pas les dépenses consacrées à la défense.

**Le président:** Merci.

La parole est maintenant à M. Trost. En fait, il n'y a pas d'autres noms sur la liste après lui, mais je suis sûr qu'il y en aura.

Monsieur Trost, allez-y. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Brad Trost:** Merci, monsieur le président.

Dans notre comité, nous questionnons les témoins sur, entre autres choses, la main-d'oeuvre, les compétences et la formation. Il est rare qu'on y entende des discussions sur les taux élevés du chômage. Il est donc un peu différent d'entendre parler du Canada atlantique, où le taux de chômage est supérieur à celui des autres régions du pays.

Cela dit, l'arrivée de nouveaux projets — l'oléoduc vers l'est, la mise en valeur du gaz naturel, etc., espérons-le — modifiera la demande de main-d'oeuvre. Donc, sans trop m'éloigner du thème des ressources naturelles, je questionnerai d'abord le témoin du Nouveau-Brunswick, puis celui de Terre-Neuve.

Que faut-il faire pour préparer votre province, votre région, aux changements qui toucheront l'emploi et qui commenceront avec l'intensification des forages pour le gaz naturel et la création de plus d'emplois dans la construction? Je sais que vous espérez recruter certains des enfants et petits-enfants qui sont partis vers l'Ouest, mais qu'allez-vous faire de plus que de rappeler les familles?

**M. William Teed:** On sait que pour attirer des entreprises dans sa communauté, il faut d'abord leur offrir une main-d'oeuvre qualifiée. Les occasions offertes par la mise en valeur du gaz naturel et le

projet de pipeline ont certainement amené les autorités, particulièrement la province et les municipalités, à s'assurer de la mise à contribution des bonnes compétences et de l'accessibilité des compétences appropriées.

Il y a quelques années, les conditions étaient propices pour une deuxième raffinerie à Saint John, mais on n'y a pas donné suite. À l'époque, on s'est concerté pour vraiment mettre en place un programme, qu'on prévoyait nécessaire, pour former les gens aux compétences demandées par cette industrie. Le même type de coopération et de planification a actuellement lieu pour les projets annoncés du secteur énergétique.

**M. Brad Trost:** Comment se déroule cette planification?

**M. William Teed:** Elle est faite par les entreprises, les administrations publiques — province et municipalités —, et les organismes de développement économique, comme nous-mêmes, pour vraiment s'assurer que les bons programmes sont offerts dans nos collèges communautaires pour l'acquisition des compétences nécessaires à la réalisation de ces projets par les Néo-Brunswickois.

• (1035)

**M. Brad Trost:** Ma question à M. Patterson sera une variante de celle que je viens de poser. Vous êtes, là-bas, une industrie des hautes technologies. Pour l'expansion de votre entreprise, vous aurez notamment besoin d'embaucher plus de cerveaux. À mesure que vous créez plus de produits, et ainsi de suite, où, à Terre-Neuve, allez-vous recruter? Le taux de chômage est allé en diminuant, et pas seulement dans les métiers. Je parle du génie et de toutes les professions. Où prospectez-vous pour répondre à vos besoins en main-d'oeuvre dans le proche avenir?

**M. Anthony Patterson:** Notre compagnie est née à l'université. Elle a maintenu avec elle des liens étroits. L'université fait partie de notre cycle d'approvisionnement en recherche. Par son entremise, nous travaillons avec un certain nombre de diplômés et d'étudiants stagiaires. Essentiellement, nous formons notre propre main-d'oeuvre. Donc, 90 % des ingénieurs qui travaillent pour nous étaient des stagiaires ou des diplômés et, en tout moment, nous pourrions avoir 10 autres pour cent, à peu près, qui attendent en coulisse.

Par exemple,...

Allez-y.

**M. Brad Trost:** Pouvez-vous nous dire, avec plus de détails, si cela tend à être la norme dans votre secteur. Je suis sûr que vous connaissez d'autres entreprises qui sont dans une situation semblable. L'Université Memorial produit des diplômés, dont le développement est simplement organique. Est-ce que cela deviendra un problème? Y a-t-il assez d'ingénieurs ou bien faut-il faire quelque chose pour maintenant produire plus de main-d'oeuvre?

**M. Anthony Patterson:** C'est la norme de recruter à l'Université Memorial, et comme vous le savez, Memorial a les frais de scolarité les plus bas de la région. Elle attire énormément d'étudiants immigrants; c'est une source aussi.

Lorsque les entreprises prennent de l'expansion, elles ont tendance à ouvrir des bureaux d'ingénieurs en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. C'est pas mal notre stratégie, nous commençons à nous diversifier géographiquement dans les provinces de l'Atlantique lorsque nous avons épuisé le bassin de main-d'oeuvre disponible à Terre-Neuve.

**Le président:** Merci.

Merci, monsieur Trost.

Nous allons maintenant entendre M. Regan, qui a jusqu'à cinq minutes.

Allez-y, monsieur.

**L'hon. Geoff Regan:** Merci beaucoup, monsieur le président.

Madame Bak, permettez-moi de vous poser une question. Vous avez mentionné, je crois, que les trois quarts de la recherche et du développement qui se font dans l'industrie sont l'oeuvre des petites et moyennes entreprises, mais qu'elles ont énormément de difficulté à établir des ponts avec les grandes entreprises, qui semblent s'attendre à travailler avec des multinationales. Y a-t-il quoi que ce soit qui pourrait améliorer la situation? Le gouvernement aurait-il un rôle à jouer à cet égard, à votre avis?

**Mme Céline Bak:** M. Patterson a fait allusion à quelques reprises à l'accord de l'Atlantique, une formule qui prescrit que les participants à l'industrie pétrolière extracôtière de Terre-Neuve investissent dans la R-D. À ma connaissance, il n'y a rien de comparable en Alberta. Ce serait sûrement à envisager.

C'est assez mystérieux. Au Canada, dans tous les secteurs, pas seulement dans celui-ci, on tarde souvent à adopter les nouvelles technologies. Je n'apprends rien à personne ici, n'est-ce pas? C'est la même chose dans notre domaine. J'ai donné l'exemple d'une entreprise très respectée au Moyen-Orient, dont l'adoption s'en vient lentement mais sûrement en Alberta, mais sûrement beaucoup plus lentement qu'on l'espérerait.

Je pense qu'il vaudrait la peine de consacrer une étude à ce phénomène, parce que nous jonglons avec cette question depuis des années. Nous savons très bien ce que les dirigeants de petites entreprises souhaitent pouvoir vendre directement aux plus grands acteurs, comme M. Patterson l'a expliqué. Statoil est une société internationale dont nous pourrions tirer des enseignements intéressants, mais il y a d'autres secteurs à prendre en considération. L'accord de l'Atlantique me fait un peu penser au système de RIR dans l'industrie aérospatiale, et je pense qu'il y aurait lieu de compiler plus de données sur le sujet, puisque pour l'instant, les cycles de vente sont nettement plus longs au Canada que dans d'autres parties du monde.

**L'hon. Geoff Regan:** Monsieur le maire, les municipalités du Canada atlantique ont d'énormes besoins en infrastructure, mais comme vous le savez sans doute, à partir de la semaine prochaine, du 1<sup>er</sup> avril, le financement fédéral sur l'infrastructure passera de 1,7 milliard de dollars par année à 210 millions, ce qui représente très peu, une fois la somme répartie au pays. C'est bien maigre.

Bien sûr, on nous promet que ce budget va remonter dans quelques années. On verra bien, mais dans le contexte où le projet d'oléoduc Énergie Est pourrait se concrétiser et avoir toutes sortes d'incidences, quels sont les défis auxquels vous serez confrontés en matière d'infrastructure dans votre ville?

• (1040)

**M. Mel Norton:** Heureusement, nous avons eu de très bons partenariats avec les gouvernements provincial et fédéral pour répondre à nos grands besoins d'infrastructure, si bien que nous avons de l'argent pour construire un nouveau système de traitement de l'eau potable, puisqu'il n'y en avait pas encore à Saint John, et que nous devrions terminer cette année de traiter toutes nos eaux usées. Nous avons également réussi à mener à bien de grands projets d'autoroutes grâce à l'aide du gouvernement provincial. Un grand corridor reliant notre autoroute directement à notre principal parc

industriel a été ouvert à la fin de 2013, donc une grande partie de l'infrastructure dont nous avons besoin est déjà en place.

Nos futures dépenses en infrastructure, particulièrement s'il y a d'autres grands développements, vont porter sur des projets d'infrastructure physique comme des routes. En outre, nous voulons bien sûr assurer notre qualité de vie, c'est pourquoi le Fonds de la taxe sur l'essence a récemment été modifié pour nous donner la marge de manoeuvre nécessaire afin d'investir une partie de l'argent dans des projets récréatifs. Notre priorité demeure les routes, mais nous allons utiliser les surplus pour améliorer notre offre récréative.

**L'hon. Geoff Regan:** Merci.

Monsieur Patterson ou madame Pike, je crois que c'est M. Patterson qui a dit que plus de 5 000 puits exploratoires avaient été creusés dans la mer du Nord, alors que nous n'en avons creusé que quelques centaines environ au large de Terre-Neuve-et-Labrador. L'un de vous deux pourrait-il nous dire combien de forages d'exploration ont été réalisés au large de la Nouvelle-Écosse? Quelles conclusions pouvons-nous tirer du fait que si peu de puits ont été forés chez nous et qu'il y ait ici si peu d'exploration relative jusqu'à maintenant, même si l'on pourrait être porté à croire qu'il y a beaucoup d'exploration qui se fait dans cette région?

**Le président:** Nous avons le temps d'entendre une courte réponse.

Allez-y, madame Pike, s'il vous plaît.

**Mme Barbara Pike:** Environ 212 forages d'exploration ont été réalisés au large de la Nouvelle-Écosse et autant au large de Terre-Neuve. Il y a plus de puits creusés au large de Terre-Neuve, parce que c'est là où il y a le plus de puits de production en ce moment.

C'est une goutte dans l'océan, compte tenu de l'étendue de notre territoire, de toute la région au large de la Nouvelle-Écosse qu'on pourrait explorer. Évidemment, le forage coûte très cher, mais si l'on tient compte de l'importance de l'industrie pétrolière extracôtière en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve et si l'on veut qu'elle poursuive son essor, il faut intensifier l'exploration. Il faut investir davantage en géosciences pour savoir ce qui se trouve dans les sols. C'est exactement ce qui a attiré 2 milliards de dollars en exploration au large de la Nouvelle-Écosse.

**Le président:** Merci.

Monsieur Calkins, vous avez environ trois minutes pour clore la réunion d'aujourd'hui.

**M. Blaine Calkins:** Je vais être bref. J'aimerais revenir sur quelques points que nous avons abordés.

Monsieur le maire, pouvez-vous me préciser une chose? J'ai entendu ce qui s'est dit à la table aujourd'hui, mais le transfert de la taxe sur l'essence va de pair avec la création du Fonds canadien. Cet argent serait versé directement à votre ville. Je suis certain qu'elle reçoit une somme considérable de ce fonds.

Pouvez-vous nous parler de ce fonds et de son importance pour vous? Les gens de la FCM disent qu'il est important pour eux, mais pouvez-vous à votre tour nous parler de la dimension sociale des entreprises? Je ne sais pas ce qui en est au Canada atlantique, mais je sais que dans ma circonscription, Encana, Calnash Trucking et toutes les autres petites ou grandes entreprises, même les plus petites entreprises de services, peuvent investir des centaines de milliers de dollars, si ce n'est pas des millions, dans l'infrastructure sociale — sous la forme d'édifices, par exemple.

Comment cela se traduit-il au Canada atlantique?

**M. Mel Norton:** Eh bien, il est certain que pour Saint John, la possibilité d'utiliser l'argent de la taxe sur l'essence pour financer l'infrastructure de loisir est inestimable, parce que la plupart de nos infrastructures récréatives datent de la moitié des années 1960 et ont besoin de réparations importantes ou d'être remplacées au cours des prochaines années.

Sur le plan social, nos entreprises citoyennes sont des partenaires incroyables. Je pense en particulier à notre programme PALS, qui est un partenariat entre des entreprises locales et le réseau d'écoles publiques de Saint John, grâce auquel des centaines d'employés de ces entreprises passent littéralement du temps chaque jour dans les écoles, pour y offrir des repas chauds ou faire du mentorat bénévole en salle de classe. Ils sont présents chaque jour dans divers secteurs.

Cela s'ajoute aux investissements en argent de grandes sociétés énergétiques dans les établissements de loisir et l'amélioration du parc municipal, que j'ai déjà mentionnés. Les entreprises y font vraiment des investissements incroyables.

**M. Blaine Calkins:** C'est une occasion en or, et j'aimerais pousser ma série de questions précédentes un peu plus loin.

Vous avez un potentiel de croissance. Il y a des travailleurs qui veulent revenir chez vous. Il y en a même qui restent sur la touche une certaine partie de l'année, quel que soit le contexte, et nous avons déjà parlé des défis à cet égard.

Monsieur Teed, vous avez parlé de pressions sur le prix du gaz naturel, principalement du point de vue de sa distribution, parce qu'il y a plus de gaz naturel sur le marché. Il y a surabondance de gaz naturel sur le marché nord-américain, à certains endroits, et c'est la distribution qui pose problème, puisqu'encore faut-il le transporter jusque-là. On a bien vu cette année combien le prix du propane a grimpé, surtout à cause du problème de distribution — et ce n'est pas un très bel exemple, c'est un exemple terrible.

Cela dit, j'aimerais que vous nous parliez un peu plus de votre position unique dans le bassin atlantique. Vous l'avez dit, beaucoup de pressions s'exercent sur nos alliés de l'OTAN en Europe en ce moment, en ce qui concerne l'énergie. Nous avons des tensions internationales avec le pays principal fournisseur d'énergie à nos alliés de l'OTAN. Quelles sont les possibilités? Y a-t-il quelqu'un au

Canada atlantique qui en parle? Vous avez les terminaux de GNL. Vous êtes en mesure d'exporter du gaz non seulement en Amérique du Nord, mais jusque de l'autre côté de l'Atlantique.

Que se passe-t-il dans vos organisations, est-ce que quelqu'un ici peut nous dire si vous analysez la situation économique pour veiller à ce que l'industrie soit économiquement viable? Notre situation est stable. Je sais qu'il n'y a pas énormément de stabilité politique en Alberta en ce moment, mais nous demeurons un fournisseur stable d'énergie au reste du Canada, au reste de l'Amérique du Nord, et nous serions prêts à alimenter le reste du monde aussi. Voici ma question: quelles seraient les possibilités pour que le Canada (l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba ou même le Canada atlantique, n'importe quelle région) puisse offrir à ses amis et alliés un approvisionnement stable et fiable en énergie?

Les paramètres économiques nécessaires sont-ils en place et qui y réfléchit?

• (1045)

**Le président:** Nous n'avons presque plus de temps. Je vais vous demander une réponse très brève, monsieur le maire.

**M. Mel Norton:** Merci, monsieur Benoît.

La réponse est simple. Notre port est géographiquement placé mieux que n'importe quel autre port du pays pour approvisionner nos alliés en Europe, l'Inde, et nous nous trouvons à exactement 100 milles marins de plus que la ville de New York du Brésil. Donc si nous voulons approvisionner le monde entier du Canada, c'est de Saint John qu'il faut le faire.

**Le président:** Merci. Merci, monsieur Calkins.

Je tiens à remercier tous les témoins qui ont bien voulu prendre un peu de temps aujourd'hui pour partager leur expertise avec les membres du comité. Vous nous avez beaucoup aidés dans notre étude, et j'ai bien hâte à nos prochaines réunions sur les avantages pour l'ensemble du Canada de développer le secteur du pétrole et du gaz dans notre économie.

Un grand merci à tous.

La séance est levée.

---





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>